L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1336 - VENDREDI 21 AOÛT 2015 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Porcs, viande, lait...

C'est tout l'élevage qui doute



© ACIP/Chaunu

Côte d'Or

› Récolte

La patate n'a pas la pêche



Nièvre

› Sècheresse

De lourdes conséquences



Yonne

› Vente directe

L'alternative Salers





Encarté avec cette édition: UCIA - Foire de Châlons (Yonne)





Sommaire

Côte d'Or
04 • Rencontre: Une journée à la ferme pour Sasha
05 • Pommes de terre de consommation: La patate n'a pas la pêche cette année

Nièvre
06 • Crise de l'élevage: Les JA vont au devant des consommateurs
07 • Sècheresse: De lourdes conséquences

Yonne
08 • Vente directe: L'alternative Salers
09 • Tourisme: Un voyage dans deux époques

Bourgogne
10 • Crise du porc et de l'élevage: Un problème breton, mais pas que...
11 • Commerce extérieur: L'Iran peut redevenir acheteur

Filières
14 • Cultures :Tournesol: Vers des rendements hétérogènes et des récoltes précoces

Infos Services
18 • Analyses et tendances
20 • Petites annonces
22 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

DRAAF

Mise en œuvre du Plan de soutien à l'élevage français présenté en conseil des Ministres le 22 juillet 2015

Après une première phase dès le mois de mars 2015 de mise en place de soutien aux éleveurs au travers d'allègement des charges, le Gouvernement a pris en juillet des mesures d'urgence et de long terme, notamment :

- redressement des prix payés aux éleveurs : les industriels et la grande distribution sont appelés à respecter les hausses de prix auxquelles ils se sont engagés,

- allègement et reports de charges pour un montant total de 600 millions d'euros (M€), ainsi que restructuration de la dette. Seront éligibles à ces mesures tous les éleveurs, polyéleveurs et polyculteurs-éleveurs,

- mise en œuvre du Fonds d'allégement des charges (FAC). Les demandes sont à déposer avant le 30 septembre 2015 à la DDT de votre département,

- développement de nouveaux débouchés, notamment à l'export,

- augmentation de la part de l'approvisionnement local dans la restauration de l'État et des collectivités.

Pour toute information supplémentaire sur les mesures de ce plan de soutien, des fiches explicatives sont disponibles sur les sites internet du MAAF, de la DRAAF et des préfectures.
Pour toute demande individuelle, veuillez vous adresser à la cellule d'urgence de la DDT de votre département :

Côte d'Or 03 80 29 44 42
ddt-seaee@cote-dor.gouv.fr
Nièvre 03 86 71 52 24
ddt-sea@nievre.gouv.fr
Saône-et-Loire 03 85 21 29 99
ddt-ecoagri@saone-et-loire.gouv.fr
Yonne 03 86 48 41 21
ddt-sea@yonne.gouv.fr

FINANCEMENT NATIONAL DU PLAN :
des mesures de reports de charges mais aussi
des mesures d'effacement de charges, et un véritable dispositif de restructuration de la dette

TYPE DE MESURES	DÉTAILS DES MONTANTS PAR MESURE	TOTAL
Exonération de charges (fiscales et sociales)	• Exonération de taxe foncière : 50 M€ • Prise en charge cotisations MSA : 16M€ • Fonds d'allègement des charges : 50 M€ (+7 M€ déjà mobilisés dans les cellules)	**116 M€** (qui s'ajoutent aux 7M€ De FAC déjà mobilisés depuis le début de l'année)
Report de charges	• Report d'échéance des derniers acomptes de l'IR et de l'IS : 150 M€ • Mensualisation ou trimestrialisation de l'encaissement avancé de la TVA : 150 M€ • Reports de paiements de cotisations MSA de 1 à 3 ans : 210 M€	**510 M€**
Restructuration de la dette des éleveurs (structurel)	100 M€ de l'État sont débloqués pour enclencher la garantie BPIFrance qui permettra de garantir 500 M€ de prêts	**500 M€** (+ une partie du FAC mobilisé à cet effet)

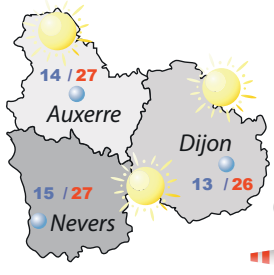
IR = impôt sur le revenu, IS = impôt sur les sociétés, TVA = taxe sur la valeur ajoutée, M€ = millions d'euros, MSA = mutualité sociale agricole, FAC = fonds d'allégement des charges

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 14 au 24 août

Météo de la Bourgogne

AGATE ADDIME — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 21 Août

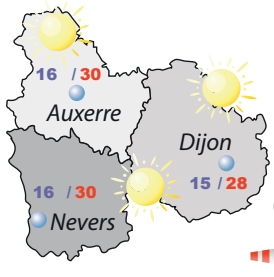


Ensoleillé
Le soleil sera bien présent ce vendredi. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 26 à 28 °C
Vents : Nord-Est 10 km/h

St Christophe
Soleil : 06:50 - 20:49
Lune : 13:31 - 23:54

Samedi 22 Août

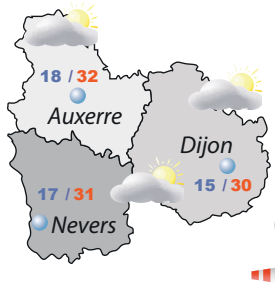


Agréable
Un temps agréable s'annonce, avec un soleil généreux. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : 14 à 16 °C
T° maxi : 29 à 31 °C
Vents : Est-Sud-Est 20 km/h

St Fabrice
Soleil : 06:52 - 20:48
Lune : 14:31 - N.C.

Dimanche 23 Août



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les températures seront en légère hausse l'après-midi.

T° mini : 14 à 16 °C
T° maxi : 31 à 33 °C
Vents : Sud-Sud-Est 20 km/h

Ste Rose
Soleil : 06:53 - 20:46
Lune : 15:30 - 00:30

Prévisions à 7 jours

Lundi 24 au Mercredi 26 Août :
De nombreuses averses en perspective pour ces prochains jours.
Vents : Nord-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 13 à 21 °C T° maxi. : 21 à 23 °C

Jeudi 27 au Dimanche 30 Août :
Des averses orageuses en perspective pour ce jeudi. Le week-end se déroulera sous de belles éclaircies.
Vents : Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 14 à 17 °C T° maxi. : 23 à 25 °C

clin d'œil



ACIP-CHAUNU

Prix des produits alimentaires

Plus bas niveau en six ans

LA FAO vient de publier sa livraison estivale des prix alimentaires mondiaux. Tour d'horizon rapide des principales données.

L'indice FAO des prix des produits alimentaires s'est établi en moyenne à 164,6 points en juillet 2015, soit 1,7 point (- 1 %) de moins qu'en juin et presque 40 points (19,4 %) de moins qu'en juillet 2014. À son niveau actuel, l'indice a atteint sa valeur mensuelle la plus basse depuis septembre 2009.
*«La baisse du mois dernier est la conséquence d'un net recul des prix des produits laitiers et des huiles végétales, qui a plus que compensé des augmentations du prix du sucre et des céréales. Les prix de la viande sont restés stables»*indiquent les experts de la FAO.

Céréales, huiles, lait

L'indice FAO des prix des céréales s'est établi en moyenne à 166,5 points en juillet, soit 3,3 points (2 %) de plus qu'en juin. Il reste néanmoins inférieur de 18,7 points (10,1 %) à son niveau de l'année dernière à la même période. Pour le deuxième mois consécutif, la solidité des cours du blé et du maïs a permis à la hausse de l'Indice des prix des céréales de se poursuivre, malgré la chute des prix du riz. Au cours de la première moitié du mois de juillet, des conditions météorologiques défavorables en Amérique du Nord et en Europe ont provoqué une forte hausse des prix internationaux du blé et des principales céréales secondaires. La hausse s'est ralentie au cours de la deuxième quinzaine, sous l'effet d'une amélioration des perspectives météorologiques. Les prix du riz poursuivent leur tendance à la baisse, ce qui indique que la concurrence entre les exportateurs pour les marchés reste intense dans un contexte d'importations faibles.
L'indice FAO des prix des huiles végétales s'est établi en moyenne à 147,6 points en juillet, soit 9 points (5,5 %) de moins qu'en juin, et est tombé à son plus bas niveau depuis juillet 2009. Cette récente chute s'explique principalement par l'évolution des marchés de l'huile de palme et de l'huile de soja. Les cours internationaux de l'huile de palme se sont stabilisés en raison d'une augmentation de la production en Asie du Sud-Est et d'un ralentissement des exportations, notamment des exportations de la Malaisie. Les prix de l'huile de soja ont continué à diminuer, en raison d'abondantes disponibilités exportables en Amérique du Sud et de perspectives favorables concernant l'offre mondiale en 2015-2016. La stagnation des prix du pétrole brut à un bas niveau a également pesé sur les huiles végétales.
L'indice FAO des prix des produits laitiers s'est établi en moyenne à 149,1 points en juillet, en retrait de 11,5 points (7,2 %) par rapport à juin. Les prix des produits laitiers ont tous baissé, le lait en poudre étant le plus affecté, suivi du fromage et du beurre. Une demande d'importation atone en Chine, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord a provoqué cette chute des prix. Par ailleurs, en Nouvelle-Zélande certains producteurs ont pratiqué une baisse des prix afin d'essayer de réduire leurs stocks avant la clôture de l'exercice financier, fin juillet. La production laitière de l'Union européenne surpasse actuellement son niveau de l'an dernier, les disponibilités de produits exportables sont donc bonnes.


EU/AFP/ISSOUF SANOGO

Viandes

L'indice FAO des prix de la viande s'est établi en moyenne à 174,1 points en juillet, soit un niveau pratiquement égal à celui de juin. Les prix internationaux de la viande de bovins ont augmenté, ce qui a compensé la baisse sur la viande de porc et la viande d'ovins. Les cours de la volaille sont, quant à eux, restés stables. Les prix du boeuf, australien notamment, ont grimpé, soutenus par une forte hausse de la demande en provenance des États-Unis, du Japon et de la République de Corée, entre autres. La faible demande intérieure de viande de porc dans certains pays de l'Union européenne a provoqué une chute des cours; les prix à l'exportation ont suivi cette tendance.

Sucre

L'indice FAO des prix du sucre s'est établi en moyenne à 181,2 points en juillet, en hausse de 4,4 points (2,5 %) par rapport à juin 2015. Cette hausse s'explique en grande partie par des conditions de récolte plutôt mauvaises dans la principale région productrice de sucre du Brésil. En outre, d'après ce qu'on a pu constater depuis le début de la campagne, une bonne partie de la récolte brésilienne de canne à sucre serait redirigée vers la production d'éthanol. La récente hausse des prix du sucre a été endiguée par une baisse de la monnaie brésilienne face au dollar des États-Unis, mais aussi par des perspectives d'offre très abondante dans les principales régions productrices et exportatrices de sucre.
Petit rappel : à la différence des autres catégories de produits, la plupart des prix utilisés pour calculer l'Indice FAO des prix de la viande ne sont pas disponibles au moment où l'Indice général est calculé et publié; c'est pourquoi la valeur de l'Indice des prix de la viande concernant les mois les plus récents est obtenue en panachant des projections chiffrées et des prix avérés. Ceci peut parfois donner lieu à des révisions non négligeables de la valeur finale de cet Indice, lesquelles peuvent, par suite, impliquer une modification de la valeur de l'Indice FAO des prix des aliments. Les dernières parutions de l'année interviendront le10 septembre, le 8 octobre, le 5 novembre et le 3 décembre.

THIERRY MICHEL,
SUR LA BASE DE DONNÉES FAO

France Premiers bilans de campagne

Vendredi 14 août, FranceAgriMer / Arvalis Institut du végétal et Terres Innovia ont publié ensemble les premiers chiffres concernant le bilan moisson 2015. De façon globale, les trois organismes estiment que la récolte 2015 de céréales à paille, colza et pois constitue un bon cru en cultures d'hiver avec des rendements des céréales à paille bons à excellents. Pour le colza, les rendements sont inférieurs à ceux de l'an passé. Les températures élevées de fin juin et début juillet n'ont finalement eu qu'un impact limité sur les cultures, du fait de leur état d'avancement. La qualité est globalement satisfaisante, voire très bonne concernant certaines caractéristiques technologiques.
En blé tendre, les moissons étaient quasiment achevées dans toutes les régions à la date du 10 août 2015. Elles se sont globalement déroulées dans de très bonnes conditions. Au 5 août, selon les dernières remontées régionales, la production de blé atteignait 40,4 millions de tonnes, sous l'effet conjugué d'une hausse des surfaces à 5,2 millions d'hectares (+ 3 % par rapport à 2014) et de rendements élevés estimés à 78,3 q/ha en moyenne nationale, niveau très supérieur à la moyenne quinquennale (72,6 q/ha). Ce constat est homogène dans toutes les régions françaises. Le manque d'eau n'a finalement pas impacté les cultures, car il est intervenu hors période critique. Sur le plan qualitatif, le taux de protéines est proche de celui de 2014, les autres critères physico-chimiques sont bons à très bons. Les poids spécifiques sont très bons à exceptionnels sur l'ensemble du territoire. Ils sont à la fois élevés et homogènes en fonction des régions avec une moyenne nationale qui devrait s'établir à près de 80 kg/hl. Les indices de chute de Hagberg devraient également afficher un très bon niveau sur l'ensemble du pays. Les teneurs moyennes en protéines sont généralement comprises entre 10,5 et 11,5 %. En blé dur, la récolte est en nette progression par rapport à 2014 (1,8 million de tonnes, + 21%) par rapport à l'an passé mais inférieure à la moyenne quinquennale. La récolte de blé dur s'est achevée dans toutes les régions dans de bonnes conditions, avec quelques jours d'avance par rapport aux dernières années. Côté orges, on constate une très bonne récolte pour les cultures d'hiver, moins bonne en cultures de printemps avec des surfaces, toutes orges confondues, en léger retrait (moins de 1 %). Le colza enregistre une performance correcte, malgré des rendements en léger retrait.
Enfin les pois présentent des résultats en progression par rapport à 2014.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

Terres de Bourgogne
Flux RSS Facebook Twitter Google + agribourgogne.fr

Rencontre

Une journée à la ferme pour Sasha

Travaux pratiques à la ferme, à Sainte-Sabine. Lors d'une première rencontre sur la ferme Côte d'Or à l'automne 2014, Jean-Pierre Godot a invité Sasha Mauron-Guichard, petite dijonnaise de 8 ans et demi, à venir passer une journée sur son exploitation. Découverte.



Sasha et son papa, même pas peur...devant les vaches attirées par le seau de compléments.

Tout a commencé sur la Ferme Côte d'Or, dans le cadre de la Foire de Dijon à l'automne 2014. Une petite fille très au fait déjà des questions d'élevage et de tout ce qui concernait les vaches, a étonné Jean-Pierre Godot. Ses questions particulièrement pointues sur l'alimentation des animaux et les naissances l'ont impressionné. «*Bluffé*» par l'aisance et les connaissances de la demoiselle en herbe, Jean-Pierre Godot a invité la fillette et son papa à venir passer une journée sur sa ferme à Sainte-Sabine.

Quelques mois plus tard, le 12 août c'est chose faite et Sasha Mauron-Guinchard (8 ans et demi) est venue passer une journée pleine de découvertes. Au programme : visite de la ferme, rencontre avec les vaches, les veaux, les moutons, les animaux de la basse-cours, les poneys, le chien futur gardien du troupeau... Une journée bien remplie entre deux balades à poney, mais il en faut plus pour désarçonner Sasha déjà bien au fait de tout ce qui fait l'environnement d'une vache. Pas question pour elle de confondre vache allaitante et vache laitière, au contraire de beaucoup d'adultes, elle sait parfaitement faire la différence. «*Elle est incollable sur le sujet*» apprécie Jean-Pierre Godot très impressionné par la «*science*» et l'aisance de cette petite fille avide de tout connaître.

Leçon de pointage

Pendant cette journée à la ferme chez son hôte à Sainte Sabine, elle a pu creuser le sujet et elle a même eu droit le matin à une leçon de pointage, à l'occasion du passage du pointeur. Si elle avoue «*ne pas avoir toujours tout compris*», le sens de la manœuvre ne lui a pas échappé. Cette visite n'était pas une «*première*» puisqu'elle avait déjà participé à une sortie dans le cadre de l'École en herbe à Francheville. Mais là c'est encore une autre dimension, une immersion dans le fonctionnement quotidien d'une exploitation, seulement entourée d'adultes qui se sont mis en quatre pour rendre cette journée inoubliable.

Ce n'est pas fréquent de rencontrer des petites citadines aussi à l'aise avec les questions d'élevage que devant les vaches et le taureau. D'ici la prochaine édition de la ferme Côte d'Or, il va falloir peaufiner le discours, car la fillette (qui aura alors 9 ans) aura certainement encore fait provision de questions aussi aiguisées que son esprit. **AMK**

Fête du charolais 21, 22 et 23 août

Une belle complémentarité... de la génétique à la côte à l'os

Les inscriptions sont closes pour le concours de boucherie organisé dans le cadre de la fête du charolais le 22 août. Mais, pour que la fête soit complète, la Fédération charolaise de Côte d'Or a décidé de participer à l'événement.

En 2012 déjà, lors du grand salon du Charolais qui s'était déroulé dans ce même lieu, le monde de la sélection et celui de la finition avaient concouru côte à côte pour la première fois. Si l'événement sédélocien a retrouvé sa vitesse de croisière habituelle, les liens tissés entre ces deux mondes complémentaires restent solides et les adhérents de la Fédération charolaise ont donc décidé d'amener une dizaine d'animaux d'élevage en exposition. Les participants aux concours viande et les visiteurs pourront donc apprécier les qualités de race des deux jeunes taureaux de 18 mois amenés par Bernard et Sébastien Tursin (qui participent également au concours de boucherie avec deux vaches et une génisse), ainsi que des taureaux adultes et des vaches suitées amenés par d'autres adhérents de la Fédération charolaise. Tous ces animaux, inscrits au herd book charolais, feront la démonstration des atouts de la race, y compris dans un contexte climatique qui a rendu plus difficile leur préparation et leur maintien en état. Bon sang ne saurait mentir cependant, la génétique et le savoir-faire des éleveurs savent heureusement compenser les caprices de Dame Nature.



Ces deux taureaux de 18 mois de l'élevage Tursin, participeront à l'exposition de la Fédération Charolaise de Côte d'Or

Communication et animations tous publics

En marge du concours de boucherie et de cette exposition d'animaux d'élevage, la Fête du charolais propose un concours ovins toujours attractif, des équins en démonstration et la traditionnelle exposition avicole forte de plusieurs centaines d'animaux. Cette grande fête agricole représente ainsi une belle opportunité de communiquer auprès du grand public. Un stand Interbev et la présence inédite d'un marché «*Bienvenue à la ferme*» raviront tout autant les amateurs d'informations de première main sur l'élevage et les productions agricoles, que les papilles les plus exigeantes.

De nombreuses animations sont prévues tout au long du week-end. En plus d'une exposition de matériels anciens, les visiteurs pourront découvrir divers stands, assister à des démonstrations équestres et à un concours équins, apprécier la maniabilité et le dressage des chiens de troupeaux (c'est une grande première à Saulieu). Point d'orgue du repas du samedi soir : un bœuf à la broche.

Même si les inscriptions sur place restent possibles, il est conseillé de réserver au 06 89 96 85 86.

AMK

INVITATION
PHILICOT
Cheptel HBC issu d'IA
Laëtitia et Benoit LAMARRE
Creusevaux - 71 540 RECLESNE
(à 15 min d'Autun)
ouvrent les portes de leur élevage
Les vendredi 28 et samedi 29 Août 2015
Des mâles d'automne, taureaux de deux ans et taureaux adultes seront proposés à la vente
Prix raisonnables
Catalogue disponible sur demande au 06.86.77.59.38
ou par mail : benoitlamarre@orange.fr

Pommes de terre de consommation

La patate n'a pas la pêche cette année

La récolte des pommes de terre bat son plein. Là encore sécheresse et canicule ont produit leurs effets et la récolte devrait s'avérer en net recul par rapport à l'an passé.



Les opérations de récolte battent leur plein vers Pagny-le-Château, facilitées par un sol sec et porteur.

La récolte a commencé la dernière semaine de juillet sur un sol sec favorisant de bonnes conditions de ramassage. Mais le temps sec n'a pas eu que des effets heureux. S'il est encore trop tôt pour s'aventurer à donner un tonnage précis, Nicolas Michaud constate quand même *«de visu»* que la récolte est moins importante que l'année passée. *«Les pommes de terre ont souffert de la canicule et du stress hydrique, au plus fort du pic de chaleur, on a même observé un arrêt végétatif d'une dizaine de jours»*. En revanche, la pression maladie est restée faible.

Une récolte en net recul

Comme chaque année les opérations de récolte ont commencé par les variétés *«primeur»*, suivies par les pommes de terre de conservation, les variétés destinées à l'industrie fermant le bal. Ces dernières ne concernent plus qu'une trentaine d'hectares et sont commercialisées par l'intermédiaire d'Expandisse, filiale de Val Union.

Pour le reste, le gros du tonnage est produit sur 250 à 300 ha avec une moyenne les années *«normales»* de 38 à 40 t/ha. Quand la récolte sera terminée on en saura un peu plus sur le tonnage 2015. Cependant, l'Union nationale des producteurs de pommes de terre estime d'ors et déjà que cette récolte sera en fort recul par rapport à la moyenne décennale (-17% estimés à date identique début août, situation comparable à celle de 2013, autre année marquée par la sécheresse). Le manque de précipitations, notamment, a nui à la tubérisation et au grossissement des tubercules.

Le mauvais souvenir de 2014

A la Cuma de la robe des champs, qui regroupe une dizaine de producteurs de pommes de terre cultivant ce tubercule sur un total de 120 ha, on s'active à la réception de la récolte. La commercialisation est essentiellement locale : l'hôpital d'Auxonne, les centres Leclerc de Dijon et de Beaune, les Gamm'vert du secteur de la coopérative Bourgogne du Sud et des établissements de restauration hors foyer, jouent le jeu d'une proximité qui s'exprime et se valorise autour d'une marque et d'un logo : *«Panier de Bourgogne»*. La chambre froide installée dans les locaux des Maillys, permet de satisfaire la demande tout au long de l'année. La Cuma vient aussi d'enrichir sa gamme avec d'autres productions plus marginales certes, mais qui augmentent la visibilité de cette initiative de proximité. Les carottes, salades et autres poireaux d'hiver, rejoignent ainsi les linéaires et profitent à une consommation à la fois locale et citoyenne.

Bon an mal an, la culture de la pomme de terre reste stable en termes de surfaces, mais la rentabilité de cette production demeure fragile. Nicolas Michaud rappelle ainsi que «*les producteurs sortent d'une année où la surproduction et les prix bas qui en ont découlé ont beaucoup fragilisé les trésoreries des exploitations*». Qu'en sera-t-il pour 2015 ? Réponse dans quelques jours...

AMK



La pression sanitaire s'est faite légère mais la sécheresse et la canicule ont pénalisé le rendement.

Concours national ovin d'Arnay- le-Duc

«Tradition et nécessité»

Le 28 août prochain se tiendra le traditionnel concours-foire de béliers au hall de l'agriculture d'Arnay. Cette journée reste un rendez-vous incontournable pour les éleveurs exposants et les acheteurs en quête de béliers pour assurer la reproduction des troupeaux.

Le concours par lui-même permet de récompenser les éleveurs qui participent dans les différentes sections des races à viande. Et ce n'est pas anodin si le comice agricole du canton persiste dans cette réalisation, car cela conforte la notoriété de la manifestation ainsi que celles des éleveurs.

Les échanges commerciaux qui se déroulent tout au long de la matinée, prouvent également l'intérêt des utilisateurs pour une richesse génétique exemplaire. La position géographique d'Arnay-le-Duc est également favorable pour la desserte des départements de l'Est de l'hexagone

Certes, le nombre de reproducteurs présentés plafonne depuis trois ans autour de 430 animaux ; mais c'est loin d'être négatif. En effet même si le nombre d'éleveurs inscrits à un OS baisse légèrement, la progression génétique est palpable.

Les modes de vente ont évolué depuis ces dernières années avec les sorties de station de contrôle, les centres d'élevage, les achats groupés des organismes de production, la multiplicité des concours régionaux……

Toujours est-il que ces rassemblements permettent un contact précieux entre des passionnés de tous horizons qui peuvent échanger des points de vue positifs.

N'oublions pas que le concours d'Arnay est raisonnablement doté de lots pour les participants et de primes pour les acheteurs par tirage au sort.

JEAN-MARC BIDOIRE SEO





* Offre valable du 5 août au 31 octobre 2015 pour tout achat d'une moissonneuse-batteuse John Deere neuve chez les concessionnaires de la marque. Exemple: pour un crédit de 10 000 €, démarrage du prêt à la livraison, vous remboursez 5 échéances annuelles, la 1ère échéance de 2 000 € à 12 mois de la livraison et les suivantes de 2 000 € de 12 mois en 12 mois. TEG annuel fixe de 0,268% (frais de dossier maximum de 80€ inclus et hors assurances facultatives). Durée totale du crédit 60 mois - Remboursement total du crédit : 10 080 € (frais de dossier maximum de 80 € inclus et hors assurances facultatives).
Cet exemple ne constitue pas une offre de prêt, mais une simple information n'ayant aucun caractère contractuel, réservée à une clientèle professionnelle. Toute demande de crédit est soumise à l'acceptation de John Deere Financial SAS
RCS Orléans B421 649 161

▸ Agenda

Août Comices agricoles dans la Nièvre

Les dates et lieux des trois comices agricoles 2015 dans la Nièvre sont fixés. Rendez-vous sont donnés :
les 22 et 23 août, chez Jean-Michel Dupuis (Domaine Pleinefeuille) à St-Léger de Fougeret, pour l'arrondissement de Château-Chinon;
les 29 et 30 août, chez Jean-René Doudeau («*Le bourg*») à Pougny, pour l'arrondissement de Cosne-sur-Loire;
les 29 et 30 août, chez Robert Merlin («*le bourg*») à Saint Jean-aux-Amognes, pour l'arrondissement de Nevers.

18/09 Réunion ovine

Le 18 septembre, à 14h, à Châtillon en Bazois (salle de la mairie), la section ovine de la FDSEA 58 organise une réunion pour tous les éleveurs ovins de la Nièvre. Maurice Huet, président d'Interbev ovin sera l'intervenant.

19/09 Repas de l'amicale des lycées agricoles de Challuy/ Magny-Cours

L'amicale des anciens élèves des LEGTA de Challuy et Magny Cours organise leur traditionnel repas le Samedi 19 septembre à 20H à la salle socio-culturelle de Cercy la Tour. Inscriptions et renseignements au 07.86.88.82.50

03/10 Fête de la Terre à Saint-Brisson

La Fête de la Terre, nouveau nom de l'ex-Finale départementale de labour, sera organisée par les JA de la Nièvre, le samedi 3 octobre, à St-Brisson, dans le Morvan. Elle aura lieu en parallèle à la Fête de l'automne du Parc naturel régional, qui se tiendra les 3 et 4 octobre, sur la commune. C'est la concomitance des deux rendez-vous qui explique une date un peu plus tardive que d'habitude, cette année, pour l'événement-phare de la rentrée syndicale des jeunes agriculteurs.

Crise de l'élevage

Les JA vont au devant des consommateurs

Aucune proposition convenable n'étant faite aux éleveurs pour les sortir de cette crise, les JA 58 ont décidé d'aller à la rencontre des consommateurs



Toute la journée du 16 août, ils se sont mobilisés au péage de Myennes et ont permis à des milliers d'automobilistes de passer gratuitement.
Pour la quinzaine de JA présents, ce moment était surtout l'occasion d'échanger avec les consommateurs afin de les sensibiliser à la situation que traverse le monde de l'élevage et de les inciter à manger français.

Les éleveurs ont besoins de prix rémunérateurs pour sortir la tête de l'eau, ils ne baisseront pas les bras, d'autres actions seront menées dans les semaines à venir dans la Nièvre et partout en France.

JEUNES AGRICULTEURS DE LA NIÈVRE

Le monde agricole ne baissera pas les bras

Depuis juin, les réseaux JA et FNSEA se mobilisent partout en France pour alarmer les élus, les consommateurs, les distributeurs, les transformateurs afin qu'ils réagissent face au mal qui ronge depuis trop longtemps le monde de l'élevage.
Nous n'avons pas cautionné certaines actions qui ont pu faire passer une mauvaise image du monde agricole et qui n'ont parfois pas visé les bonnes cibles.
Mais une chose est sûre, nous continuerons à nous mobiliser dans les jours et semaines à venir pour que les éleveurs puissent vivre du fruit de leur travail grâce à des prix rémunérateurs.
En aucun cas nous ne pouvons nous satisfaire de ce plan de soutien du gouvernement composé de quelques mesures ne traitant pas les problèmes de fond et surtout de fonds des exploitations. Quant aux opérateurs des filières, leurs mensonges et leur hypocrisie n'ont que trop duré.
Les éleveurs ont besoin de prix couvrant leurs coûts de production, rien de plus compliqué. Qui d'autre accepterait de travailler plus de 70h par semaine pour au final ne pas gagner sa vie ?
A tous les éleveurs :
- Surveillez l'origine et la traçabilité des produits agricoles présents dans la Nièvre ;
- Tenez vous prêts à vous mobiliser pour que les opérateurs, la restauration respectent votre travail, pour que les élus réagissent et pour que les consommateurs soient sensibilisés à l'importance de «*manger français*».
Nous ne baisserons pas les bras tant que nous n'aurons pas ce dont nous avons besoin...

JEUNES AGRICULTEURS DE LA NIÈVRE

Sécheresse

Les premières demandes urgentes portées par la FNSEA

La semaine dernière, la FNSEA a rencontré le directeur adjoint du cabinet du ministre de l'agriculture. Face à la sécheresse qui touche une grande partie du territoire, les représentants lui ont fait part des demandes les plus urgentes:
Sur la mise en œuvre de la PAC
- Demande de la possibilité d'utiliser les jachères sans complexité supplémentaire: l'utilisation des jachères est possible mais nécessite une modification de la déclaration PAC pour requalifier en prairies les surfaces initialement déclarées en jachère. Compte tenu du contexte très particulier, la FNSEA a demandé un système simple sans modification de déclaration et qui ne pénalise pas la comptabilisation des SIE.
- Demande de dérogation à l'obligation de semer des CIPAN : avec la sécheresse, dans certaines zones l'implantation de cultures pièges à nitrates est vouée à l'échec. Les agriculteurs ont besoin en urgence d'une souplesse. Pour compléter la demande nationale, la FDSEA 58 a fait un courrier au Préfet de la Nièvre.

Au niveau de la TFNB

La FNSEA a demandé la mise en œuvre de dégrèvements collectifs au niveau local de la TNFB, de manière à éviter des procédures multiples et inutilement lourdes pour les agriculteurs comme pour les services décentralisés.

Sur l'irrigation

- Demande de temporiser sur les restrictions d'eau: la situation de cet été 2015 est liée avant tout aux eaux de surface, et non pas aux nappes d'eau souterraines, qui sont globalement bien remplies. L'objectif est d'éviter au maximum les arrêts totaux de prélèvement à des fins agricoles jusqu'à la fin de la période d'irrigation.
- Demande de création de ressources nouvelles: la problématique actuelle traduit le manque de stockage d'eau et le manque de volonté de développer des ouvrages.
La FNSEA a rappelé l'urgence d'un vrai plan pour le stockage d'eau dans les territoires.
Cette rencontre n'a pas permis d'avoir des réponses concrètes de la part du MAAF. Le cabinet a pris note des demandes de la FNSEA, et notamment l'urgence concernant les CIPAN, les SIE et les jachères.
La FNSEA reste mobilisée sur le sujet et maintient la pression afin que le Ministère apporte des réponses concrètes et efficaces.

FDSEA58



Sècheresse

De lourdes conséquences

Mercredi 12 août, la profession agricole accompagnée des services de l'État, s'est rendue sur cinq exploitations de la Nièvre pour une mission d'enquête visant à faire reconnaître le département en «*calamités agricoles*».

«Aujourd'hui notre plus gros besoin c'est la pluie !». En effet, après plusieurs semaines de sécheresse, les conséquences sur les exploitations sont lourdes. Afin d'en faire l'état des lieux, la commission d'enquête s'est rendue sur le terrain mercredi 12 août et a visité cinq exploitations: trois exploitations bovine à Luzy, Saizy et Montapas, une exploitation ovine à Saint Hilaire en Morvan et une exploitation laitière à Beaumont Sardolles.


Une perte de 30 à 50 % de rendement sur les prairies

Des pertes de rendement de 30 à 50%

Depuis le mois de juillet, les éleveurs distribuent quotidiennement foin, enrubannage, paille ou concentrés aux animaux dans les prés. M. Colas éleveur ovins, a rentré tous ses agneaux pour «*commencer à les préparer et à les tenir*». Les éleveurs qui n'avaient plus de stock de fourrage de 2014 piochent donc dans celui réalisé cette année pour l'hiver. La récolte de fourrage qui n'a pas été forcément très bonne inquiète fortement les 80 agriculteurs présents au cours de la journée. En effet, sur les prairies, il y a une perte de 30 à 50% de rendement. En ce qui concerne le maïs ensilage, la perte de rendement est estimée à 50% et une qualité quasi nulle car il n'y a pas ou très peu de grain. De nombreux agriculteurs ont dû acheter de l'aliment, ce qui engendre un coût supplémentaire. Un des éleveurs présent confie avoir acheté 6 000€ d'aliments pour le mois de juillet.

Des conséquences sur les animaux et la reproduction

Selon M. Martin «*les animaux sont moins présentables et coûtent plus cher à produire. Au niveau de la reproduction, il y a le risque que les vaches déjà saillies avortent et que celles en vêlages tardifs ne remplissent pas du fait de leur état*». Au niveau des ventes, certains agriculteurs ont déjà vendus leurs broutards alors qu'habituellement ils ne partent pas avant octobre.
Sur l'ensemble de la journée les éleveurs ont regretté ne pas pouvoir être capable de subir une sécheresse, «*on devrait en être capable mais aujourd'hui sans trésorerie on ne peut pas. On est de moins en moins armés face aux différents aléas. Le plus gros problème reste le prix de vente de nos animaux !*»

Rappel de la procédure par la DDT

A l'issu de ces visites, Céline Gay et Patricia Février du service économique de la DDT rédigeront un rapport pour alerter le ministère de l'Agriculture de la situation afin qu'il reconnaisse le département en calamités agricoles. Deux conditions sont nécessaires : un évènement climatique exceptionnel associé à 30% de pertes de récoltes sur l'année et 13% de pertes sur le produit brut.

Une deuxième visite sera donc nécessaire en septembre/octobre pour compléter le dossier. Tout au long des visites, les représentantes de l'État se sont fait un peu chahutés par les agriculteurs considérant que le plan de soutien à l'élevage mis en place par le gouvernement est insuffisant et ne réglera pas le fond du problème ! Quoi qu'il en soit le réseau syndical FDSEA/JA reste mobilisé face à cette crise qui perdure et continue à maintenir la pression.

MG-FDSEA 58

Comice

Château-Chinon fait son «cinéma»

Il faudra attendre des années avant que le comice ne repasse par Château-Chinon, alors pas question de rater le rendez-vous des 21, 22 et 23 août prochains.




Les trois Miss du comice – Liza Tamizet de Arleuf (1ère dauphine, Alexia Bazot de Saint-Péreuse (reine) et Aurore Gautherin de Dommartin (2ème dauphine)- embelliront de leur présence cette manifestation d'exception.

L'occasion ne se représentera pas de si tôt, mieux vaut donc ne pas rater l'édition 2015 du comice de Château-Chinon dédiée au 7ème art. Coup de projecteur donc sur trois journées bien remplies qui commenceront en ville dès le vendredi après-midi par un marché alliant artisanat et terroir.
Le samedi c'est l'agriculture qui sera en vedette avec un rendez-vous incontournable dès 10h du matin, à Dommartin (RD 978) au Gaec de Doué pour les concours de labours (à plat et en planches) ouvert aux jeunes et aux vétérans. Il faudra bien une journée pour départager les plus habiles à la manoeuvre : remise des prix à 18h. Tout au long de la journée, les jeunes agriculteurs ont prévu de multiples animations : démonstration de tonte de mouton, chiens de troupeaux au travail, déchiquetage de bois, taille-bois avec grappin-coupeur, exposition de matériels agricoles, vieux tracteurs, expositions d'animaux de la ferme... Restauration le midi (12€). Renseignements : 06 26 28 50 23.

Du grand spectacle et de la bonne humeur

Point d'orgue de la manifestation le samedi soir, à partir de 19h30, au Gymnase de Château-Chinon tout le monde pourra se régaler avec un «*hamburger fermier*» 100% boeuf, 100% local et 100% convivial, en attendant un spectacle haut en couleurs «*Les duos de l'impossible*» avec l'imitateur Christian Legal. Spectacle suivi d'un bal, animé par l'orchestre Dakota. Entrée : 15€ pour spectacle + bal ; 10€ pour le bal seul. Entrée gratuite pour les moins de 12 ans.
Billetterie et réservation : 06 26 28 50 23 ou au salon de coiffure Mijo à Château-Chinon. Vente de billets également sur place le jour-même.
Dimanche de 10h et jusque tard dans la nuit, place encore aux réjouissances avec vin d'honneur, remises de médailles, défilé de chars sur le thème du 7ème art dans la ville (à 14h30), remises de médailles. Un repas sous chapiteau est prévu place Jean Sallonnyer (15€ sans les vins).
A partir de 21h : grand bal de clôture gratuit animé par DJ Lili sous chapiteau, place Sallonnyer.
Tirage des tombolas dont les carnets et les tickets seront en vente tout au long du week-end.

Renseignement : 06 26 28 50 23.



VOS CONCESSIONNAIRES

Ets MARECHAL
58 - Donzy **03 86 39 30 51**
58 Corbigny **03 86 20 04 78**
18 St Satur **02 48 54 12 97**

Ets VEZIN
58 Sermoise **03 86 90 98 98**
18 Torteron **02 48 76 41 64**

Ets VIARD
71 Cressy/Somme **03 85 84 88 10**

► *Syndical*

La berceuse de l'été 2015

Depuis début juillet, dans tous les départements français les éleveurs font part de leur ras le bol, de leur désarroi, de leur détresse face à des industriels peu scrupuleux qui n'ont qu'une idée en tête : leur profit. Et à partir de début juillet, le gouvernement a souhaité nous endormir en nous chantant le berceuse des promesses : 1,40€/kg pour le porc, +60cts sur le kg de viande bovine… Les semaines passent mais rien ne se concrétise. De réunions en conférences, on nous promet tout mais rien de concret. A qui la faute ? Le gouvernement ? Les abattoirs ? Les industriels ? Les GMS ? Tout le monde se renvoie la patate chaude. Les agriculteurs ont montré leur détermination cet été en faisant des actions localisées.
Il est temps de dire stop et que le gouvernement prenne réellement conscience que l'agriculture est en danger.
Les 3 et 7 septembre, nous, agriculteurs, serons présents pour défendre notre agriculture et montrer au gouvernement qu'il est grand temps d'agir. Le 3 septembre à Paris, nous devons être tous présents. Eleveurs mais aussi céréaliers, nous devons tous être solidaires. Allons massivement montrer notre détermination à ne pas se faire endormir par des promesses non tenues. Le 7 septembre aux côtés des Allemands et des Belges, nous serons présents à Bruxelles pour que soit enfin reconnu que notre agriculture est en danger.
Tous à Paris le 3 septembre !!!

GILLES ROBILLARD, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DE LA FDSEA 89

► *Agenda*

22/08 Prochain marché à la ferme

La saison continue, pour les producteurs du réseau Bienvenue à la ferme, qui ouvrent les portes de leurs exploitations. Ainsi, de mai à septembre, Didier Bonnemain à Montacher-Villegardin et Christine Busson à Fouchères, accueillent à tour de rôle, une quinzaine d'agriculteurs du réseau, afin de vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais, dans un cadre authentique. Prochain marché à la ferme de l'année : Samedi 22 août, de 15 h à 19 h, chez Christine Busson, à Fouchères

Vente directe

L'alternative Salers

Florian Leroy vend sa viande sans intermédiaires depuis 3 ans. Il est ainsi protégé des problèmes rencontrés par les autres éleveurs, notamment sur le prix de la viande. Son prix, Florian le décide seul.



Ses Salers sont d'un calme olympien. Florian Leroy ne les effraye pas.

Dans le fond d'un pré, un petit troupeau atypique prend le frais près de la rivière. L'Yonne abreuve et rafraîchit les bêtes à la robe acajou. Florian Leroy possède 26 mères et autant de veaux, tous des Salers purs, au sein de la EARL Chapotin. Et lorsqu'on lui demande pourquoi cette race de vache, les avantages pleuvent : *«c'est une race rustique, très résistante à la chaleur et au froid»* ou encore *«je n'ai jamais eu à faire appel à un vétérinaire. Une fois seulement, pour un veau mort dans le ventre de sa mère»* s'exclame Florian. Il privilégie la qualité. Pour le vêlage, les Salers sont connues pour se débrouiller seules : *«Souvent, lorsque les mères sont dans le champ, je me lève et le veau est déjà là»* s'amuse-t-il. Dans le même temps, elles demandent très peu de soin de type antibiotique par exemple. Et Florian apprécie aussi sa *«viande persillée»*.

Un troupeau sous surveillance

La race Salers a ses adeptes un peu partout en France. Ils sont une vingtaine en Bourgogne à élever cette race. Florian Leroy appartient au Herd Book Salers, ce qui lui permet d'améliorer son jeune troupeau et d'utiliser toutes les ressources de la génétique. Il appartient en parallèle à l'Association des Salers de Bourgogne, un organisme de promotion de la race et d'aide aux éleveurs. En septembre, la vingtaine d'adhérents se réunira dans une ferme en Saône-et-Loire afin de réaliser une visite d'élevage. Autant d'occasions pour les éleveurs de Salers d'éviter de se retrouver isolé et d'en apprendre plus sur cette race aux effectifs limités en Bourgogne.

Les clients affluent

Depuis 2011, Florian a repris cette petite exploitation à Bazarnes, un peu au sud de Cravant. Pas de concurrence à l'horizon puisque dans ce secteur, les cultivateurs sont nombreux. Surtout, la totalité de la production de Florian est vendue directement au consommateur. Un avantage économique qui permet de se passer d'intermédiaire et donc d'améliorer la rémunération du travail de l'éleveur. La viande est vendue 13 euros le kilo, en caissettes de 10 kilos. Environ 70 acheteurs différents, constituent sa clientèle régulière. Pas besoin de publicité pour trouver des clients, la bouche-a-oreille a suffi. Les commandes par téléphone ont afflué : *«ils viennent surtout des communes alentours, mais aussi parfois d'Auxerre»* précise Florian. La prochaine vente aura lieu en septembre. Déjà 15 commandes ont été enregistrées. Florian a un bon contact avec ses acheteurs qui prennent plaisir à revenir. Cependant, le surcroît de travail généré par la vente directe n'est pas négligeable. L'hiver, il fait faire le tour de l'exploitation aux clients, discute de ses méthodes d'élevage et de son choix de race. C'est une attention appréciée , qui plaît énormément et fidélise la clientèle.



Tempête est une vache de treize ans. Elle a donné pour le moment à Florian trois veaux femelles.



A sa troisième année d'installation, Florian Leroy, porte un regard serein sur l'avenir

Des ventes en augmentation

Bon an mal an, Florian vend 8 vaches et 5 veaux par an. Sur une carcasse, il réussit à dégager jusqu'à 1000 euros de plus par rapport à un circuit de commercialisation classique. Une valorisation supplémentaire qui compense le temps passé à parcourir les 90 km qui le sépare de l'abattoir. A cela, il faut ajouter le coût de l'abattage, mais la marge reste intéressante. Pour Florian Leroy, la vente directe était une question de survie. Lors de son installation, s'il avait suivi la voie d'une commercialisation classique, sa jeune exploitation n'aurait pas tenu longtemps avec un si petit troupeau. Le revenu tiré de la vente de ses bêtes est ainsi complété par la vente de céréales. Il cultive blé, pois et orge sur 70ha. Une partie sert à nourrir ses bêtes, l'autre part à la vente.

«Cette année, la vente de bovins a rapporté plus que les cultures. Avant, c'était l'inverse» analyse Florian. Son système marche pour le moment. Son objectifs à terme serait d'écouler une vache par mois, ce qui lui permettrait d'augmenter son revenu. Mais il reste conscient des dangers d'une trop grande généralisation du système de vente en direct : *«Il ne faudrait pas que tout le monde fasse ça non plus. Tous les 100m, il y avait un panneau de vente directe dans le Maine-et-Loire, où j'ai fait mes études»* s'inquiète-t-il.

L'abondance d'offre pourrait faire baisser les prix et donc rendre ce système de vente beaucoup moins intéressant.

JEAN-BAPTISTE AUDUC

Tourisme

Un voyage dans deux époques

Une fois par semaine, les jeudis du goût ont lieux sur la péniche, l'Hirondelle 2, à Auxerre. En compagnie de l'équipage, les jeudis du goût font découvrir une partie du terroir icaunais, mais aussi des nouveaux produits venus de notre région.



Louisette a pris le temps d'expliquer les qualités de son cidre à l'assistance

Des les premiers pas à bord de la péniche, une douce odeur de biscuits embaume les narines. L'intérieur de la cabine, tout en bois, invite à la détente. On se compte pour n'oublier personne, puis l'équipage largue les amarres. A la barre, le commandant de l'Hirondelle est accompagné d'une aspirante. A bord de la péniche Hirondelle 2, les langues se mélangent. Ici de l'anglais, un peu de néerlandais par là. Le public est plutôt familial en ce 13 août.

L'organisatrice de l'événement des jeudis du Goût, Nicolita Peyret passe les plats et présentent les deux productrices de la semaine. Deux époques se font face sur ce bateau. A notre gauche, le cidre centenaire du pays d'Othe présenté par Louisette Frottier. A notre droite, les biscuits créés il y a 4 mois par Sophie Billon. A gauche, les verres vident ne demandent qu'à être rempli. A droite, on attend que les plateaux fassent le tour de l'assemblée. Nicolita Peyret questionne, elle permet aux producteurs de s'exprimer.



Bille de sucre, lancé par Sophie Billon, propose aussi des ateliers de pâtisserie à domicile

Un cidre acidulé

Louisette Frottier commence à expliquer, avec adresse, la particularité du cidre en France : *«au XIXe siècle, 83 départements produisaient du cidre»*. Et puis de préciser que son pressoir, même s'il est à l'arrêt, est vieux de deux siècles. Ainsi, les premiers verres de jus de pomme *«acide et acidulé»*, comme se plait à répéter Louisette, sont acceuillis avec bienveillance. Et en bouche, la sensation est en effet très fraîche. Très proche de la description de Louisette.

Mais déjà, la première écluse arrive. Le passage est serré *«on a 40cm de marge de chaque côté»*, explique une membre d'équipage. A la force des bras, les éclusiers nous enferment momentanement, et font monter l'eau. Puis, les portes s'ouvrent, quelques minutes plus tard, et la visite continue. Sur les rives du canal du Nivernais, la faune est nombreuse : oie bernache, canard, et quelques charolaises au champ regardent la péniche passer.

En face de Louisette Frottier, Sophie Billon fait goûter ses petits gâteaux. *«J'ai créé cinq recettes originales, et j'essaie de me fournir en produit locaux. Ma farine vient du Moulin de Vincelottes»* déclare la jeune pâtissière. Les premiers biscuits originaux - noisettes et farine de riz complet - se marient à merveille au jus de pomme frais. Les enfants sont ravis de l'expérience, au fil de l'eau. *«J'ai préalablement testé mes produits sur des cobayes»* sourit-elle. S'ils font l'unanimité, ces produits sont tout jeune. *«J'ai achevé ces recettes il y a 4 mois. J'ai fait une formation en pâtisserie récemment»* explique la jeune femme. Quand elle n'a pas les mains dans la farine, Sophie Billon écrit en tant que journaliste pour le presse professionnelle. La visite du canal se fait au rythme de la marche, et sans se fatiguer, bien installé dans la péniche. Nous sommes d'ailleurs rattrapés, puis dépassés par de nombreux sportifs profitant des quais.

Lentement, au rythme de la ballade

Le *«pop»* tant attendu arrive. Il est déjà temps de faire demi-tour et Louisette s'est décidée à déboucher son cidre. *«Othe, ça veut dire forêt en Celte, alors on en a des pommiers dans notre région »* analyse-t-elle. Elle revient sur son pressoir, qui a vu défiler 6 générations de producteurs de cidre. *«On fait aussi du ratafia, de l'eau de vie, du vinaigre»* égraine Louisette. Dans le même temps, Sophie propose des biscuits noirs. *«Non, ils n'ont pas brûlé, c'est la farine de châtaigne qui donne cette couleur»* s'amuse la pâtissière.

Côté visite guidée, Nicolita Peyret reprend un moment la parole et explique la particularité de la préfecture et de la cathédrale d'Auxerre. Et retour au point de départ, de retour en ville, après s'être échappé dans la nature du canal. Pour les fans de chablis, la semaine prochaine, c'est saumon et aligoté.

JEAN-BAPTISTE AUDUC

Cultures

Les récoltes 2015 dans l'Yonne

Les récoltes en France ont été bonnes en général sur le territoire. Pour le blé, le ministère de l'Agriculture annonce un rendement moyen de 76,1 q/ha. Le maïs reste la grande inconnue mais la sécheresse l'a fait souffrir.

L'Yonne a subit de longues périodes de sécheresse durant le mois de juillet. Le début du mois d'août a permis un léger mieux niveau hydrométrie. Alors, comment les grandes cultures ont-elles réagi? Petit tour des coopératives.

«Pour le blé, on s'attendait à une moins bonne saison. La récolte semblait très aléatoire au mois de juin. On a de très bon rendements sur les parcelles du département» annonce Baudoin Delforge, de Cavap Vanagri.

De même chez Cerepy, la coopérative à Saint-Julien du Sault : *«Notre collecte a augmenté de 22%, avec une hausse de surface cultivée de 4%. C'est donc surtout la hausse du rendement qui nous amène à ses stocks presque historiques»* explique son directeur Germain Bour. *«De plus, la qualité du grain est excellente»* ajoute Baudoin Delforge. *«Mais par contre, il y a un fléchissement en protéine, qui tourne autour de 11% en moyenne»* termine le directeur. Chez Cerepy. La décision a été prise de faire des lots de blé avec les grains ayant plus de 11% de protéine, et un autre avec les grains ayant moins de 11%. Ainsi, une partie sera vendue en meunerie, l'autre en fourrager.

L'orge est aussi au rendez vous. A 110 Bourgogne, Jean-Marc Krebs pensait avoir une moyenne de 35q/ha. C'est finalement un chiffre beaucoup plus haut, à 50 q/ha, qui est attendu ! Chez Cavap Vanagri, la *«teneur en protéine est faible (10.5) mais le calibrage est bon»*. Enfin, la coopérative de Saint-Julien du Sault parle d'une collecte en hausse de 35% par rapport à l'an dernier. *«On ne repère pas de souci de protéine sur cette plante»* analyse Germain Bour. Le problème étant maintenant les débouchés. La Chine devrait être une des destinations de la céréale cette année.

Le colza en difficulté

Voilà l'une des cultures qui ne bat pas des records. Le colza est en baisse de production de 10%, d'après les stocks de Cérépy. Les baisses de rendement par parcelle sont effectivement fortes. La moyenne de 40q/ha les précédentes années, est descendue en 2015 à 36q/h (avec des rendements par parcelles allant de 15 à 45 q/ha). L'altise n'est pas pour rien dans ce recul. Ce petit coléoptère a touché de nombreuses parcelles et fait quelques dégâts. Pour Jean-Marc Krebs, de 110 bourgogne, le problème de l'altise va jusqu'à remettre en cause toute la culture du colza dans certains secteurs. Il vise, entre autres, les plateaux du Tonnerrois qui sont complètement envahis par des colonies de cet insecte. *«C'est la grande déception, certains de nos cultivateurs ont perdu 10 q/ha»* à cause de l'altise. Problème plus grave encore, l'altise semble s'être implantée dans les terrains. *«Les insectes se nourrissent des repousses de colza, puis s'attaquent aux pousses de l'année suivante»* analyse Jean-Marc Krebs. Malgré l'utilisation des insecticides, l'altise a continué ses ravages.

Enfin, le maïs commence à être récolté par les éleveurs en polyculture dès la mi-août. Essentiellement pour essayer de sauver de la matière verte. Dans les cultures non irriguées, le maïs a souffert. Il est très petit pour cette période, avec un pain souvent inexistant. Sur ce point, tout le monde s'accorde à penser que c'est une très mauvaise année pour le maïs.

JEAN-BAPTISTE AUDUC



Photo: Réussir

2015 est une mauvaise année pour le maïs qui a souffert du manque d'eau.

Crise du porc et de l'élevage

Un problème breton, mais pas que...

Alors que les cotations ont repris sur le marché du porc breton, en dépit de l'absence des deux principaux opérateurs et sur un cours moyen en baisse, à 1,389/€, la crise porcine a fait l'objet de toutes les attentions du ministre de l'Agriculture qui a reçu le 18 août le président de la Cooperl, Patrice Guillet.

Après trois séances annulées, le marché du porc breton a tenu une séance le 18 août, en dépit de l'absence des deux principaux opérateurs, Cooperl et Bigard-Socopa. Le cours moyen s'est clôturé en légère baisse de 1,5 cent à 1,389 €/kg. 49 389 porcs étaient inscrits à la vente, 33 641 ont été vendus, 15 748 porcs n'ont pas trouvé preneur aux enchères. Compte-tenu de la situation tendue de ces dernières semaines les analystes ont constaté un excès d'offre. Le président de la FDSEA des Côtes d'Armor a manifesté son mécontentement devant cette baisse des cours, mais il a indiqué attendre la prochaine cotation (jeudi 20 août) pour engager de nouvelles actions.

Pendant ce temps là, Stéphane Le Fol, ministre de l'Agriculture a reçu le président de la Cooperl, ainsi que Coop de France. Patrice Drillet (Cooperl) s'est déclaré *«satisfait d'avoir pu aller au fond de toutes les questions»* et a apprécié que Stéphane Le Folle *«n'ait fermé aucune porte»*. Il se félicite aussi que *«les questions de compétitivité soient à l'ordre du jour du prochain conseil européen»* des ministres de l'Agriculture qui se réunira le 7 septembre. Les propos du ministre sur les promotions, l'étiquetage et la dynamisation de l'export l'ont aussi *«rassuré»*. Quant au cadran, dont il semble qu'il ait été peu question, le président de la Cooperl se dit prêt à entamer des discussions avec le président du marché du porc breton. La Cooperl rappelle d'ailleurs ses demandes pour la filière porcine : des mesures de dégagement du marché européen, l'étiquetage d'origine des viandes pour les produits transformés, un allègement sectoriel des *«charges sur le travail»*, une compensation en France *«de l'avantage fiscal que représente la TVA forfaitaire accordée aux producteurs allemands»* et l'allègement de la réglementation française sur les installations classées (ICPE).

Coop de France renouvèle aussi sa demande de mesures *«pour redonner de la compétitivité à l'agriculture et à l'agroalimentaire français»* et avance quatre propositions face à la crise porcine : muscler les stratégies export, informer sur l'origine des produits, revoir le système de fixation des prix (via une rénovation du cadran), développer la contractualisation. Ces deux derniers points supposant *«une importante restructuration des groupements de producteurs, trop atomisés»*.



Photo: Hélène Bonnot

Ce mardi, tous les projecteurs étaient braqués sur le marché de Plérin

En Bourgogne aussi la crise est profonde

En Bourgogne et dans l'Yonne notamment, l'élevage porcin est beaucoup moins présent que dans l'Ouest, mais subit les contre-coups de cette crise des prix qui s'inscrit dans une crise structurelle bien plus profonde, qui touche tout l'élevage français. Pour la première fois, les éleveurs doutent même d'avoir un avenir.

Les élevages de porcs sont nettement moins présents dans l'Yonne qu'en Bretagne (qui totalise 60% de la production française). Mais, en 5 ans, la moitié des éleveurs de porcs de l'Yonne ont arrêté cette production. Il en reste tout juste 30. Et l'optimisme n'est pas au rendez-vous : *«Dans 10 ans, je ne suis pas sur qu'il y ait encore des éleveurs dans le coin»* témoigne Emmanuel Bras, l'un des deux derniers éleveurs de porcs en plein air du département, se rappelant que *«dans les années 90, le cours de la viande était favorable. Et les coûts des aliments étaient normaux. On était 12 éleveurs plein air dans une aire de 40 km. Maintenant, nous ne sommes plus que 2 »*. La baisse du prix et du nombre d'exploitations, est plutôt la tendance actuelle. L'alimentation représente un poste de dépense important quand une exploitation porcine n'est pas autosuffisante : *«Ce poste de dépense représente 60% du coût de production. De plus, une légère surproduction globale a entraîné une baisse des prix de vente»* éclaire Catherine Chaland-Delvalle, en charge de ce dossier à la Chambre régionale d'agriculture. Du côté de Cirhyo, on pointe les normes qui poussent aux investissements. En 2013, la norme sur le bien-être animal a obligé nombre d'éleveurs à dépenser un argent devenu rare. Pour Emmanuel Bras, la crainte se portent du côté des fosses à lisier : *«Si je dois investir plus de 20 000 euros pour une nouvelle fosse, ça va être compliqué»* avoue l'éleveur.

Une crise des prix

La Bretagne et notamment le marché de Plérin, fixe le cours français du porc pour toute la France. Et dans l'Yonne, aussi. Le groupement Cirhyo représente les éleveurs icaunais, mais aussi ceux d'une grande partie du Centre de la France. Il s'aligne donc sur les prix du marché de Plérin, avant la suspension de la cotation 10 août, à 1,40€/kg. *«La crise est moins grave pour nous»*, assure Paul Poncet, directeur de site pour Cirhyo à Appoigny. *«En effet, nous contrôlons toute la chaîne de production. Nous sommes actionnaires des abattoirs Tradival, ce qui permet d'absorber toute notre production»* explique le directeur. *«Ce qui est bizarre,* ajoute Emmanuel Bras, *c'est le double jeu de la Cooperl. La coopérative veut rémunérer ses adhérents tout en baissant les prix». «Ce problème breton reste breton»* achève-t-il. La Cooperl, comme Cirhyo, dénonce la concurrence extérieure de l'Allemagne et de l'Espagne. *«Comme le marché est international, il suffit qu'un pays produise plus pour dérégler le marché»* analyse Catherine Chaland-Delvalle.

Les aides arrivent vite

En réponse à la crise plus générale de l'élevage français, l'État va débloquer plus de 600 millions d'euros pour les éleveurs en difficulté, pour soulager les trésoreries, dont 100 millions d'annulations de charges et de cotisations et 500 millions de reports. Cependant, nuance Etienne Henriot, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne : *«il est difficile de régler les problèmes structurels qui touchent l'élevage en ce moment avec des aides conjoncturels»*. Traduction : les aides de cet été ne suffiront pas à rétablir la situation agricole française.

JEAN-BAPTISTE AUDUC

GD GROUPE LE TRIANGLE
TRIANGLE MASSIF CENTRAL
Charpentier métallique depuis 1992
Installateur photovoltaïque
Spécialiste du clés en main
Bâtiments d'élevage et de stockage
INVESTISSEURS - HÉBERGEURS
La solution CLÉS EN MAIN
pour vos bâtiments photovoltaïques
Déjà plus de 250 agriculteurs
nous ont fait confiance
TRIANGLE MASSIF CENTRAL
VOTRE AGENCE DE PROXIMITÉ TRIANGLE MASSIF CENTRAL
La Ribière, 23110 EVAUX LES BAINS
06 89 81 64 51 ou 07 60 56 87 91 - massifcentral@le-triangle.fr

Commerce extérieur

L'Iran peut redevenir acheteur

L'accord sur le nucléaire iranien pourrait, s'il est convenablement appliqué, ouvrir des marchés importants pour les produits alimentaires, premiers biens vers lesquels la population devrait se porter, d'après les experts. L'Iran pourrait ainsi redevenir acheteur de grains, volailles et viande bovine, et produits laitiers.

L'ouverture diplomatique et la fin des sanctions économiques contre l'Iran laissent augurer une ouverture du marché de ce pays à la population de 77 millions d'habitants. Les milieux professionnels de l'agriculture française estiment que l'Iran pourrait redevenir un acheteur de grains, volailles et viande bovine, et produits laitiers auprès des exportateurs européens et notamment français. En matière de blé et de farine, l'Iran peut devenir un partenaire comparable à l'Algérie. Sans atteindre le potentiel importateur de l'Égypte (8 à 10 Mt par an), il se situerait entre l'Algérie et le Japon, indique-t-on au service international de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture. Il serait, par ses importations de blé, *«au premier rang de la région formée par les pays du Moyen-Orient que sont l'Irak, Israël, la Turquie et le Yémen»*.

Meunerie : les contacts n'ont jamais été rompus

L'Iran, avec son climat continental, peut se trouver auto-suffisant tout comme il peut avoir à importer des volumes de 4 à 6 millions de tonnes (Mt) de blé, rappelle François Gatel, directeur de France Export Céréales. Le pays a importé 4,3 Mt de blé en 2014/15, mais 6 Mt la campagne précédente, selon l'USDA (département américain de l'Agriculture). Le handicap pour les blés français serait en revanche le taux de protéines insuffisant : la meunerie iranienne demande un taux de 25% de gluten, les blés français offrent en général des taux de 22 à 23%, selon François Gatel. Ainsi, pendant la campagne céréalière 2012-2013, l'Iran a importé 600 000 tonnes de blé européen, mais surtout du blé allemand, cultivé dans des conditions plus continentales, et avec des rendements moins élevés, conditions plus propices à la production de blés protéinés.

Les années de fermeture du marché iranien n'ont pas empêché les relations entre la filière céréalière française et son homologue iranienne. *«Nous n'avons jamais rompu nos contacts avec la meunerie iranienne. Notre dernier séminaire à Téhéran date de mai 2014. Nous avons toujours gardé des relations avec le GTC (le Governmental Trading Corporation, l'office du blé iranien)»*, témoigne le directeur de France Export Céréales.

Volailles : promesses pour l'aliment «type poulet»,

La filière française de la volaille quant à elle fonde de solides espoirs sur une réouverture du marché iranien. *«Nous étions exportateurs, et pour des volumes non négligeables, jusqu'au contentieux avec l'Iran»*, fait remarquer Gilles Le Pottier, délégué général du Cidef, Comité interprofessionnel de la dinde française. Les premiers produits qui sont promis à un développement commercial sont les *«aliments type poulet»*, parce que la population cherche avant tout les produits de première nécessité, escompte Gilles Le Pottier. La filière avicole française a élargi son débouché en Arabie Saoudite en 2015 du fait du recul de l'euro, il serait logique qu'elle bénéfice de la même compétitivité sur le marché iranien, selon lui. *«La filière a plus d'atouts avec un équilibre euro-dollar proche de la parité que lorsque l'euro valait 1,30 dollar»*, souligne Gilles Le Pottier.

Viande bovine : le certificat sanitaire français réputé fiable

Autre filière qui a de bonnes raisons de croire en l'ouverture du marché iranien, celle de l'élevage bovin. Ces cinq dernières années, l'Iran a importé entre 75 000 et 200 000 tonnes de viande bovine, principalement en provenance du Brésil et de l'Inde, rapporte Fabien Champion, chef de projet *«conjoncture viande bovine»* à l'Institut de l'élevage. Le potentiel importateur du pourtour méditerranéen et du Moyen-Orient est significatif en bovins vivants, parce que le certificat sanitaire français est réputé fiable et de qualité, a-t-il précisé. Munis de cette garantie de qualité, ces pays achètent volontiers des bovins en vif, d'autant plus que la valorisation du 5e quartier y est développée : les abats sont recherchés par les consommateurs maghrébins, égyptiens, et des autres pays du Proche-Orient. Par ailleurs, le certificat sanitaire français concerne pour l'instant les bovins pour la reproduction. Il est ainsi libellé : *«Bovins élevage reproduction»*. Dans un premier temps, ce sont donc les animaux reproducteurs qui devraient partir pour l'Iran, qui cherche à reconstituer son cheptel, selon le service «export» d'Interbev, l'Association nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes.

La consommation de produits laitiers est dans les habitudes locales

Enfin, une filière prête à revenir sur le marché iranien est celle des produits laitiers. *«De belles perspectives se profilent»*, selon Gérard Calbrix, directeur des affaires économiques chez Atla, l'Association de la transformation laitière française. *«Dans le passé, l'Iran était un très important acheteur de produits laitiers à la filière européenne»*, précise-t-il. En 2014, l'Iran a acheté pour deux millions d'euros de lait infantile à la filière française. *«La consommation de produits laitiers est dans les habitudes alimentaires locales»*, souligne-t-il, indiquant que les entreprises françaises *«suivent attentivement les marchés possibles pour les fromages, beurre et poudre de lait»*.

MN

Sinistres consécutifs à la sécheresse

Groupama Grand Est vous informe

Les cultures dont la récolte est prévue au mois d'août, sont impactées par la sécheresse, avec des pertes de rendement prévisibles. A cette occasion, Groupama Grand-Est souhaite expliciter à ses assurés, les méthodes d'expertise, au cœur du processus d'indemnisation.

Dans le cas où une perte de rendement supérieure à 25 % par rapport au rendement assuré pour l'ensemble de leur sole de maïs ou autre culture est pressentie, Groupama Grand Est recommande à ses sociétaires de faire une déclaration de sinistre.

Cette démarche permettra l'intervention d'un expert qui pourra effectuer les constats d'usage nécessaires. Aucune déclaration de sinistre ne pourra être prise en compte après le début des récoltes.

L'un des experts référents de Groupama Grand Est, vous fait partager les méthodes d'expertise

«L'heure est aux estimations de rendement des maïs sur pied.

L'estimation est réalisée à la parcelle. Elle nécessite souvent un zonage lorsque les sols sont hétérogènes (les applications GPS sur mobile facilitent le travail). Elle consiste à déterminer un rendement grain par comptage linéaire sur 10 m², d'un nombre d'épis productifs par hectare. Puis, à partir d'épis représentatifs prélevés sur la ligne, est déterminé un nombre moyen de grains/épis en multipliant le nombre de rangs par le nombre de grains par rang (en excluant les apex). Enfin, selon la variété, est affecté un poids de mille grains théorique (PMG). Dans le cas de l'ensilage, le rendement estimé en grain est converti en tonnes de matières vertes à 33 % de Matière Sèche (MS) plante entière, selon les grilles de conversion proposées par les instituts techniques. Dans le contexte de l'année (plantes courtes, proportion épis/plante entière > 60 %), le coeff. de conversion est de l'ordre de 5. Exemple : 5 t/ha de grain sec équivalent à 25 t/ha de Matière Verte (MV).

Les expertises faites dans notre région depuis près d'un mois, montrent des situations très disparates. La date de semis est déterminante : les semis précoces de la mi-avril ont assuré un meilleur enracinement en conditions humides de début de cycle, ayant permis au maïs de mieux résister, ensuite, aux assauts de la sécheresse. A contrario, les semis de début mai sont frappés de plein fouet. De manière générale, les plantes sont courtes, mais le rapport amidon sur plante entière devait être satisfaisant.

Les rendements des maïs d'un 1 à 1,50 m de hauteur avec peu de grain, implantés en terres séchantes, varient de 10 à 15 t/ha de MV et ont, dans de rares cas, été ensilés prématurément en cas de dessèchement généralisé du feuillage. Beaucoup de maïs, de 1,50 m à 2,00 m de haut, ont des rendements grain estimés de 4 à 5 t/ha de grain sec ou 20 à 25 t/ha de MV : soit des "demi-maïs" par rapport l'an passé! Enfin, bon nombre de maïs semés tôt en sols profonds présentent des rendements potentiels beaucoup moins affectés. Le cubage des silos, qui sera effectué par l'expert après les chantiers d'ensilage prévus fin août début septembre, permettra d'ajuster les estimations de terrain».

Groupama Grand-Est invite les sociétaires à déclarer leur sinistre sécheresse.

Téléphone : 03.88.81.79.76 Mail: climat@groupama-ge.fr Fax : 03.88.83.30.70

Pour un traitement plus rapide de votre déclaration :

Merci de bien vouloir y préciser vos coordonnées : Nom prénom, téléphones et e-mail et votre n° de sociétaire, nature de la récolte, commune, nom et superficie de la parcelle.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ



Nouveau Fendt 800 Vario
Le perfectionniste
Exigeant dans les moindres détails !
Conciliant puissance et compacités, le 800 Vario, en véritable perfectionniste, vous propose désormais un nouveau terminal Variotronic 10,4″, la régulation de pression des pneumatiques intégrée VarioGrip ou encore son innovant système de dépollution répondant à la norme TierIV finale, le tout pour vous assurer une rentabilité inégalée.

BOUCHERON SAS
89 Lézinnes **03 86 75 63 22**
21 Venarey-les-Laumes **03 80 97 01 50**
et son agent : BSA 89 Cussy les Forges **03 86 33 11 24**

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers **03 86 96 20 08** - 89 Charny **03 86 63 09 13**
58 Chateauneuf Val de Bargis **03 86 59 31 26**
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne **03 86 47 65 87**
AGRITECH 18 St. Germain du Puy **02 48 30 84 11**

VALAGRI
21 Brazey en Plaine **03 80 32 00 60** - 21 Renève **03 80 55 09 78**
71 Ciel **03 85 91 05 80**
www.valagri.fr

AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
PLUS D'INFOS

Bourgogne Notre Région

SPÉCIAL AGRICULTURE : 2 PAGES SUR L'ACTION DU CONSEIL RÉGIONAL

Plus d'informations dans votre magazine gratuit disponible dans votre boîte aux lettres à partir du 24 août

et sur www.region-bourgogne.fr



La filière agricole et forestière est confrontée à trois défis majeurs : d'abord, le maintien et le développement d'une production agricole et forestière diversifiée et de qualité, répondant notamment aux besoins des consommateurs ; ensuite, une orientation vers des pratiques durables et innovantes, dans un contexte de changement climatique et de raréfaction des ressources ; enfin, la création d'activités et d'emplois dans des conditions de travail optimisées.

« Favoriser une agriculture et une production forestière durables et de qualité »

Bâtiments d'élevage : une aide à la modernisation



Les éleveurs peuvent s'adresser à la région pour financer la construction ou la rénovation de leurs bâtiments dans le cadre du Plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations agricoles (PCAE). Objectifs : améliorer les conditions de travail des agriculteurs, moderniser les exploitations et garantir le bien-être animal. À Neuville-les-Decize (58), Christian Jorand, éleveur de brebis en agriculture biologique, a financé les travaux de modernisation de sa ferme du Creuset. *« Grâce aux nouvelles installations, la traite s'effectue quatre fois plus vite qu'avant, le tout avec un confort supplémentaire,* explique-t-il. *L'alimentation des animaux se fait dans de meilleures conditions grâce aux nouveaux tapis roulants et à la gestion individualisée qui permet de nourrir les brebis de façon plus juste. »* ■

Retrouvez l'intégralité des articles dans le magazine n°35

Bourgogne
Conseil régional

Transformer et vendre à la ferme

La région a lancé un appel à candidatures pour soutenir les exploitations agricoles qui investissent dans des équipements de transformation et de commercialisation.*

L'investissement peut être de trois natures : la création d'un atelier de transformation de produits de l'exploitation ou l'extension/adaptation d'un atelier existant ; l'aménagement d'un espace de stockage ; la mise en place d'un point de vente, individuel ou collectif, au sein ou hors de l'exploitation. Le nouveau drive fermier en Saône-et-Loire a ainsi bénéficié d'une aide régionale. Depuis avril, les habitants du Clunisois et du Mâconnais peuvent commander sur Internet plus de 250 produits d'agriculteurs locaux qu'ils viennent récupérer à Jalogny ou à Mâcon. ■



*Date limite de candidature : 15 septembre. Les formulaires de demande d'aide sont à transmettre à la direction départementale des territoires de votre département.



Se reconvertir aux métiers de l'agriculture

Plus de 380 places de formation sont proposées dans l'agriculture et l'agroalimentaire aux demandeurs d'emploi en 2015.
Les formations concernent les niveaux V (BPA, CAPA), IV (BP responsable d'exploitation agricole) et III en viticulture-œnologie (BTSA). Doriane Benoist, ancienne aide-soignante, a choisi de suivre la formation de responsable d'exploitation agricole, spécialisée en agriculture biologique au CFPPA du Morvan (centre de formation professionnelle et de promotion agricole). Elle envisage de s'installer dans le nord de l'Yonne, d'ici trois à cinq ans. 90 % des stagiaires du CFPPA réussissent leur insertion professionnelle. 80 % reprennent ou créent une ferme dans les cinq ans. ■





De nouvelles filières pour les apprentis

De nouveaux diplômes pourront être préparés par apprentissage, en Bourgogne, dès septembre 2015, dans les domaines agricole et agroalimentaire.
Le CFA agricole de Quetigny/Plombières-les-Dijon (21) ouvre un certificat de spécialisation (CS) « métiers de la restauration collective ». Sur son site de Gueugnon (71), le CFA agricole de Saône-et-Loire propose un CS « production, transformation et commercialisation des produits fermiers ». Pour les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans, certains CFA ou certaines MFR (maisons familiales rurales) expérimentent des actions courtes de découverte de l'apprentissage. Le CFA de l'industrie alimentaire ouvrira ainsi en septembre, sur son site de Charolles (71), une session de six semaines pour permettre aux bacheliers de découvrir le métier de contrôleur qualité. ■



Bois : soutenir les investissements des entreprises

Les industriels de première transformation du bois (sciage, tranchage, déroulage, fraisage, fendage et broyage de bois rond) peuvent bénéficier d'aides pour moderniser leur outil de production, répondre aux attentes des secteurs de la seconde transformation du bois et contribuer au développement de l'emploi dans les territoires ruraux. La scierie Brizard, par exemple, à Saint-Léger-Vauban (89), vend aux artisans les matériaux prêts à l'emploi. Cette année, elle s'est dotée d'une nouvelle machine de sciage, adaptée aux volumes transformés, et d'appareils de manutention pour faciliter le travail des salariés. Objectif : passer rapidement de 4 000 m³ à 10 000 m³ de bois sciés et rabotés par an. ■



Forêt : la solution futaie



Deux cents communes ont bénéficié d'un financement régional pour leurs travaux, à hauteur de 50 % sur quatre ans, pour la conversion de taillis-sous-futaie (bois de feu) en futaie (bois d'oeuvre) ou l'irrégularisation de massifs de résineux. L'enjeu est économique : le prix du bois d'œuvre est neuf fois plus élevé que celui du bois de feu. La commune de Bagneaux (89) régénère actuellement 152 hectares de bois. Pour son maire, William Georges, *« la conversion est un apport financier non négligeable pour le village. »* Dans le Morvan, le groupement forestier La Perdrille à Varennes-Vauzelles (58) réduit, sur 50 hectares, le nombre de résineux pour favoriser la régénération naturelle et la cohabitation d'arbres d'âges différents. Objectif : étaler les revenus de la plantation. ■

Tournesol

Vers des rendements hétérogènes et des récoltes précoces

Les cultures de tournesol semblent plutôt bien résister à l'épisode de sécheresse que nous connaissons depuis ce printemps. La situation est très hétérogène selon les milieux et les pluies reçues ou pas.

En situation séchante et malgré le retour de la pluie, les jeux semblent faits et les rendements sont fortement pénalisés. Dans ces situations les plantes sont de petites tailles (<1m) et les surfaces foliaires modestes et en train de se dessécher. Ailleurs on reste sur des bases correctes en terme de potentiel de rendement avec des plantes de tailles plus normales et des surfaces foliaires encore opérationnelles.

Des capitules plutôt petits à moyens

Les capitules sont globalement de taille moyenne à petite mais le nombre de grains/ capitule est plutôt correct. La variable d'ajustement sera le poids de mille grains qui apparait faible à très faible dans les situations qui souffrent le plus du manque d'eau. Le potentiel de rendement apparait très hétérogène et les cultures irrigués seront à leur avantage cette année. Des problèmes de stérilité sont remarqués notamment dans le sud de la Bourgogne. Les maladies sont toujours très peu présentes à ce jour.

Vers des récoltes très précoces

Jusqu'à fin juin, 2015 était, en terme de sommes de température, très proche de 2014 c'est à dire proche des normales. A partir de début juillet, 2015 creuse l'écart et cumule de fortes sommes de températures. L'avance végétative est de 10 à 15 jours par rapport à 2014 pour l'exemple de Dijon. Par rapport à 2013, année tardive, l'avance est de 3 semaines ce qui est énorme. Les premières récoltes ne devraient pas tarder et pourraient se généraliser à partir de fin août début septembre pour les semis à date "normale".



INOVIA



Chez votre concessionnaire

EUROPAGRI	St Clément	**03 86 83 02 01**
	Brienon	**03 86 43 07 90**
	et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09	
SARL MANIÈRE	Verrey sous Salmaise	**03 80 35 80 66**
GROUPE METHIVIER	Toucy	**03 86 44 01 08**
SAS PARAGEAU Groupe Methivier	St Martin/Nohain	**03 86 26 10 93**
SUREAU AGRICULTURE	Avallon	**03 86 34 18 35**
	Tannay	**03 86 22 11 54**

Implantation du colza

Difficultés et retards pour préparer les sols

Les faibles pluviométries et les températures élevées ont favorisé le dessèchement des sols et ont perturbé les préparations de sol pour les colzas. Les déchaumages, souvent superficiels, ont pu être réalisés mais, le plus souvent, avec peu d'effets bénéfiques sur les adventices, les limaces et la décomposition des résidus de récolte.

Les labours et autres préparations plus profondes ont pris beaucoup de retard du fait des difficultés à faire rentrer les outils dans des sols fortement desséchés et d'y faire un travail de fissuration correct sans créer des mottes incassables. Ces conditions difficiles concernent surtout les régions du Nord-Est.

D'ores et déjà, face à la poursuite de la sécheresse, certains s'interrogent sur les possibilités de semer du colza dans des conditions correctes sans risque de rémanences des herbicides des précédents céréales. Au vue des dates de semis conseillées, du 20 août au 5 septembre dans les régions les plus au Nord, il est encore trop tôt pour prendre cette décision.

On peut rappeler que l'implantation du colza est une étape essentielle qui vise à obtenir à l'entrée de l'hiver un colza au stade optimal de 8 feuilles avec un pivot au minimum de 15 cm. Ce stade minimum permet à la culture de mieux supporter les différents aléas de la campagne (excès météo, ravageurs...). La densité de plantes et la régularité du peuplement sont aussi des critères déterminants

On peut aussi rappeler que semer trop tôt ou trop tard sur-expose la culture aux bioagresseurs et parfois aux adventices (ex : mouche du chou en semis très précoce et altise en semis trop tardif).



Séchoirs à grains

Comment éviter l'incendie ?

Chaque année des incendies sont à déplorer sur des séchoirs à grains. Groupama fait le point sur les dipositions à prendre pour prévenir ce risque.

Chaque année des séchoirs à grains brûlent, qu'ils soient fermiers ou industriels. L'adoption de bonnes pratiques est un facteur clé dans la maîtrise de ce risque.
Voyons ensemble ce qui favorise la survenance d'un incendie et les bons réflexes à adopter pour l'éviter.



Quels sont les principaux facteurs pouvant favoriser un incendie de séchoir ?

• Les grains sales, immatures ou incomplètement pré-nettoyés (pré-nettoyage : opération consistant à enlever les impuretés) accroissent le risque de blocage du transit des grains dans la colonne sécheuse.
• L'absence de nettoyage complet du séchoir avant son démarrage.
• Les températures d'air de séchage non adaptées au type de grain et à son humidité.
• Les intervalles et durées d'extractions inadaptées.
• Les périodes d'arrêt du séchoir de plusieurs heures sans qu'il soit vidé. Les grains s'agglomèrent entre eux, se tassent, générant ainsi autant de risques supplémentaires de blocage et de fermentation.
• L'envol de follicules depuis la fosse de réception vers l'aspiration d'air du brûleur peut générer des escarbilles qui sont transportées ensuite dans le grain.
• L'absence d'arrêt hebdomadaire en cours de campagne pour examiner et nettoyer les parties accessibles du séchoir.

Les années humides et l'insuffisance de surveillance par une personne formée durant le fonctionnement d'un séchoir constituent les principaux points d'aggravation des incendies de séchoirs.

L'incendie d'un séchoir n'est pas une fatalité, comment le prévenir ?

Disposer avant tout d'un équipement bien conçu :
• Des accès faciles dans le séchoir pour faciliter le nettoyage et l'intervention en cas d'incendie.
• Une aspiration d'air neuf qui soit propre.
• Des sondes de régulation du brûleur fiables.
• Des sondes de détection d'incendie avec asservissement à l'arrêt complet du séchoir en cas d'alarme (arrêt des brûleurs et de la ventilation).
• Un équipement en trappes de vidange rapide.
• Un dispositif d'aspersion d'eau des colonnes d'air permettant d'accompagner la vidange du séchoir pour préserver sa structure.

Adopter les bonnes pratiques :
• Assurer une présence pendant le fonctionnement par une personne formée.
• Procéder au nettoyage complet du séchoir avant son démarrage (colonne sécheuse, caissons d'air, compartiment brûleur…).
• Récolter des grains murs (humidité optimale : 30 à 35 % pour le maïs).
Respecter les Températures de séchage selon les types de grains et leur humidité (ex pour le maïs : 110 à 115 °C en attaque du grain et seulement 60°c pour le tournesol), ainsi que les durées d'extractions préconisées par le constructeur.
• Contrôler régulièrement les températures, les humidités et les enregistrer. Cela permet notamment de détecter les points chauds et vérifier le bon séchage du grain.
• Effectuer un arrêt hebdomadaire pour visiter le séchoir et le nettoyer.
• Après un arrêt prolongé, il s'agit d'effectuer plusieurs extractions de grains et de ventiler la colonne (15 à 30 minutes selon la taille du séchoir) avant d'allumer les brûleurs.

En fin de campagne pour procéder à l'arrêt du séchoir, il est impératif de finir le cycle de séchage en maintenant la colonne pleine de grain par recyclage du grain séché (cf : notice constructeur).

En cas d'incendie : procéder à l'arrêt complet du séchoir, appeler les secours et mettre en œuvre la vidange rapide.

Pour de plus amples informations, le service prévention de Groupama Paris Val de Loire se tient à votre disposition.

COMMUNIQUÉ GROUPAMA

Zoom

Les évolutions environnementales (bilan carbone, développement durable…) peuvent conduire à l'apparition de nouveaux équipements qui ne sont pas toujours adaptés au séchage rationnel des grains, entraînant ainsi de nouveaux risques.
Par exemple, dans le cas d'un projet de chaudière Biomasse générant de l'air chaud pour un séchoir, il est nécessaire d'adapter les deux installations pour que le séchoir soit alimenté avec de l'air chaud qui soit homogène en température et propre (dépourvu de poussières carbonisées, voire d'escarbilles…).

DES PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE



Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Formation FDSEA58

Apprenez les gestes qui sauvent

La FDSEA 58 organise, jeudi 17 septembre, à la salle des fêtes de Bona, une formation sur les gestes de premiers secours. Un secouriste expérimenté de l'Union Départementale des Premiers Secours (UDPS) sera l'intervenant.

Votre collègue s'entaille le bras, s'étouffe, fait un malaise …, que feriez-vous dans cette situation ? En passant le PSC1 (Prévention et secours civique de niveau 1), vous apprendrez les gestes de premiers secours à travers une formation simple et courte qui permet d'avoir les bons réflexes face à une personne en situation de danger.

Pourquoi se former ?

Selon Marianne, pompier volontaire, *«en cas d'accident, la personne présente sur les lieux est le premier maillon de la chaîne de secours. En connaissant les premiers gestes à adopter, elle favorise les chances de survie et permet de rendre plus efficace les interventions des services de secours. Dans certaines situations, la perte de temps augmente les séquelles».*

La formation PSC1

Pour permettre aux agriculteurs d'avoir les bons réflexes pour secourir une victime, la FDSEA 58 organise une formation *«Prévention et secours civique»* avec la présence d'un secouriste de l'UDPS, jeudi 17 septembre, à la salle des fêtes à Bona, de 9h à 17h30. Au cours de cette journée, l'apprentissage des gestes se fera avec des mises en situation sous forme de cas concret. Au programme de la journée : comment protéger la victime, donner l'alerte, pratiquer les gestes qui sauvent en cas d'hémorragie, étouffement, perte de conscience, arrêt cardiaque, brûlure …
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Maëla Guegan au 03 86 93 40 96 ou par mail à fdsea58@wanadoo.fr

MG, FDSEA58

Formation MSA Bourgogne

Document unique d'évaluation des risques professionnels

A l'initiative de ses délégués cantonaux, et plus particulièrement, du président et des vice-présidents de l'échelon local de Bligny-sur-Ouche, Pouilly-en-Auxois, Sombernon et Vitteaux, la MSA organise une formation (1,5 j) sur le D.U.E.R.P (document unique évaluation risques professionnels - obligatoire depuis 2002),
Cette formation se déroulera le mardi 15 septembre de 9h15 à 17h00 et le mardi 22 septembre de 9h15 à 12h00 sur la Commune de Savigny-sous-Mâlain ou sur une commune du canton de Bligny-sur-Ouche.
Tous les éléments sur les aspects réglementation et prévention, de ce document unique, vous seront communiqués lors de cette formation gratuite.
Un conseiller en prévention de la MSA vous accompagnera dans la méthodologie de son élaboration.
Les personnes susceptibles d'être intéressées par cette formation sont priées de se faire connaître impérativement auprès de Christelle Potier, présidente cantonale MSA, au 06 75 42 56 20 ou 03 80 33 24 69 afin d'établir la liste des participants.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 04/08/2015	Bourg-en-Bresse 18/08/2015	St Christophe-en B. 12/08/2015	National 12/08 au 18/08/15
Vaches viande (V)	U	-	NC	4,20 €	4,09 €
	R	3,38 €	3,80 €	3,93 €	3,72 €
	O	-	3,60 €	-	3,42 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,35 €
	O	3,45 €	3,35 €	-	3,39 €
Vaches lait (L)	O	-	NC	-	3,09 €
	P	2,82 €	2,75 €	-	2,81 €
Génisses VML	U	4,18 €	4,35 €	4,73 €	4,37 €
	R	3,93 €	3,95 €	4,08 €	3,81 €
	O	-	3,40 €	-	3,34 €
Taureaux VML	URO	-	2,45€	2,82 €	2,65 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 18/08/015

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	3,29	
250-300 kg	-	3,37	3,20	
300-350 kg	-	2,98	2,74	
350-400 kg	-	2,82	2,71	
400-450 kg	-	2,78	-	
450-500 kg	-	2,85	2,68	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,82	-	
300-350 kg	-	2,57	-	
350-400 kg	-	-	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-		
400-450 kg	-	2,68	-	
450-500 kg	-	2,64	2,43	
500-600 kg	-	2,48	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,62	2,37	
350-400 kg	-	2,46	2,39	
400-450 kg	-	2,43	2,29	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,70	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,50	2,13	1,98	
5 -10 ans	2,58	2,10	1,88	-
+10 ans	-	1,95	1,76	1,49
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,79	2,37	2,07	

Bovins : 937
Apports satisfaisants. 94% de vendus. Le commerce a repris un rythme plus régulier dans l'ensemble des catégories

Broutards : Présentation de très bonne qualité permettant une bonne reprise en main du commerce à des tarifs en progression dans toutes catégories de poids.
Taurillons : Les quelques lots présentés se négocient plus aisément.
Laitonnes : L'offre n'est pas très importante, mais permet toutefois de dégager une tendance positive.
Génisses 18 mois : Cours sans changement.
Taureaux : Peu d'offre. Légère hausse.
Vaches - Génisses 30 mois : Apports de bonne qualité, en adéquation avec les besoins. Transactions plus actives et hausse des tarifs.

Mardi 1er septembre : Vente spéciale de bovins culards et formés en salle n°2 à la suite du marché habituel. Les animaux devront être annoncés la semaine précédente

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 17/08

Bovins (332)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
245 à 320 kg	800 - 950	2,60 - 3,47
335 à 415 kg	860 - 1190	2,46 - 2,87
410 à 465 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
330 à 490 kg	720 - 1220	1,93 - 2,67
400 à 480 kg	-	-
Laitonnes		
190 à 335 kg	-	-
Génisses		
295 à 410 kg (16-24mois)	760 - 880	2,14 - 2,57
580 à 585 kg (24-36mois)	1120 - 1210	1,93 - 2,06
Taureaux		
870 à 955 kg	1400 - 1580	1,60 - 1,66
Vaches		
Vaches légères	780 - 1230	
Vaches entre deux	1240 - 1400	
Vaches lourdes	1410 - 1650	

Vente plus rapide à des tarifs plus fermes en broutards légers (-320 kg), meilleure demande pour les sujets supérieurs à 380 kg à des cours en progression. Placement toujours compliqué en femelle des tarifs qui restent bas. Les apports sont plus importants en vaches maigres, les animaux jeunes et lourds voient leurs cours maintenus, fléchissement pour les sujets âgés et trop maigres.

Bovins gras : 16
Génisses de viande : 4,10 à 4,42 € Kg de viande
Vaches de viande : 3,88 à 4,10 € Kg de viande.
Léger replis en bêtes grasses avec seulement un invendu.

Prochains marchés ovins et bovins le lundi 24 août aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 01/07/2015

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	2,95	2,70
350 à 400 kg	2,85	2,65
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	2,60	2,47
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	2,40	2,13
Vaches		
- 5 ans	2,07	1,95
de 5 à 10 ans	2,00	1,77
+ 10 ans	-	1,70

Broutards, Laitonnes : Commerce plus calme en broutards, cours reconduits en laitonnes.

Vaches-Génisses : Cours reconduits, bonne demande en vaches fraiches de bonne conformation.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 18/08/2015*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,10 €	2,80 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,55 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,70 €	2,55 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,15 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,15 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,00 €	2,60 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,55 €	2,25 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,25 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,45 €	2,15 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,30 €	2,05 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	2,05 €	-

Tendance : Très peu de demande cours en baisse en veaux légers.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 10/08/15 au 16/08/15*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,86 €	-
350 kg	-	2,68 €	-
400 kg	-	2,60 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,46 €	-
500 kg	-	2,40 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,51 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,28 €	-

Tendance :
QUORUM NON ATTEINT
APPLICATION DES CHIFFRES DU RESEAU

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 10/08/15 au 16/08/15*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O=	O+	P=
Viande hors BI/Parth	4,45 €	3,92 €	3,79 €	3,67€			
Races mixte	-	-	3,52 €	3,52 €	3,44€	3,50 €	
Races lait					3,39 €	3,41 €	-

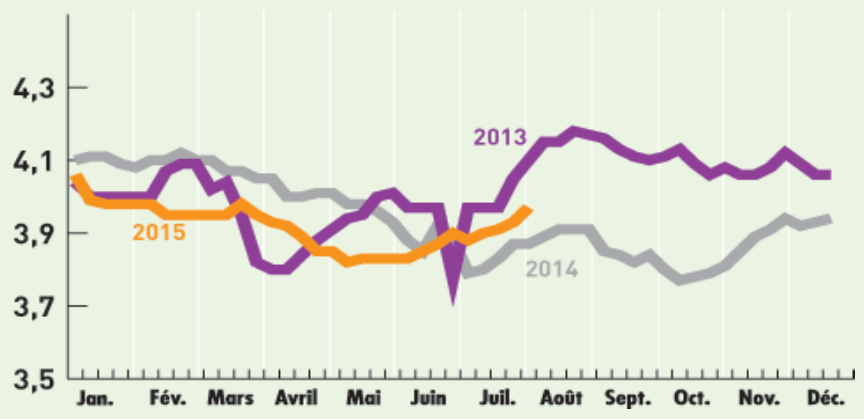
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,66€	3,59€	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-

Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,34 €	4,28 €	4,19 €	3,82€			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,29 €	4,26 €	4,17 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-	-			
Races mixte	-	-	-		3,56€	3,61 €	
Races lait				-	3,29 €	3,21€	3,16 €

Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+
Mixte lait	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,80 €	4,55 €	4,31 €	4,16 €		

Tendance : Préparation de rentrée timide

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 10/08/15 au 16/08/15*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,97 €	3,94 €	3,93 €	-	-	-	-	

Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,98€	-	4,36 €	4,26 €	3,90 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		4,28 €	4,23 €	4,11 €				
Races mixte					-	3,51 €		-
Races lait							3,22 €	3,16 €

Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,76 €	4,68 €	4,37 €	4,21 €				

Tendances SEM. 34 / 2015

Bovins de boucherie

Les besoins des abattoirs sont un peu plus importants pour la préparation de la rentrée. La mobilisation des éleveurs en direction des collectivités devrait sérieusement les inciter à travailler des produits français. La modestie de l'offre au retour de cette période de congés permet un meilleur rapport offre/demande en faveur de la production et entraine naturellement une légère détente sur les marchés. Les tarifs se maintiennent sans difficulté dans le domaine des femelles haut de gamme ou Charolaises labels. Le commerce est également assez régulier dans les Charolaises viandées et les jeunes vaches de moins de 5 ans. Les tarifs sont en progression dans les allaitantes d'entrée de gamme correctement finies. En réformes laitières, le commerce est plus régulier avec une facile reconduction des prix dans les bonnes vaches Frisonnes ou Montbéliardes, mais le tri reste marqué dans les animaux en manque de viande ou de finition. En jeunes bovins, l'écoulement reste calme dans les Charolais avec des prix stables. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

Les disponibilités ne sont pas excessives malgré la sécheresse qui sévit encore dans certains secteurs. Les bonnes femelles lourdes à finition rapide restent normalement sollicitées, mais la demande reste réservée dans le bétail entre deux viandes ou long à finir. ■

Broutards

Les volumes sont mesurés pour cette reprise alors que les besoins sont un peu plus fermes. L'activité commerciale est assez fluide avec une légère amélioration des prix notamment dans les broutards légers convenant à la Turquie et qui avaient légèrement fléchis ces dernières semaines. La demande italienne est ciblée sur des mâles Charolais de plus de 400kg. Quant aux 320/380kg, la vente reste calme dans l'attente de la reprise des mouvements vers le Maghreb. En laitonnes, la vente reste calme. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

La modestie saisonnière de l'offre ne permet aux acheteurs de couvrir leurs besoins, ce qui entraine une vente assez fluide dans les bons veaux Montbéliards. La tendance est à la reconduction dans les Frisons et les croisés laitiers ordinaires. Les veaux de moins de 40 kg sont invendables. Dans les veaux de race à viande ou croisés, les très bons veaux restent correctement valorisés, car peu offerts. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 17 août) :
«Abattages maintenus à des niveaux stables. Quelques disparités selon les régions dans l'écoulement des animaux femelles de bonne qualité, en attente de la reprise d'activité des boucheries traditionnelles. Des stocks en ferme sur certaines gammes de Jeunes bovins mais qui ne pénalisent pas l'objectif de progression des cours»
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 17 août) :
«Flux toujours limités sur cette période, cours reconduits»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 17/08/2015*

Agneaux (252)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**2,87 - 3,11**	**2,62 - 2,88**
Gras (38-44 kg)	-	**2,78 - 3,11**	**2,68 - 2,93**
Gras (44-50 kg)	-	**2,52 - 2,97**	**2,48 - 2,79**
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (60)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	**1,00 - 1,25**	**0,73 - 0,89**
(+60 kg)	**1,36 - 1,59**	**1,04 - 1,44**	**0,83 - 0,95**
Divers			
Béliers: 92 à 136 €	**1,00 - 2,08**		
Agneaux maigres : 85 à 108 €		**2,37 - 3,16**	
Caprins :			-
Boucs :			

Ovins : 889
99% de vendus
AGNEAUX : Il faut souligner à nouveau les efforts réalisés par les éleveurs pour présenter des lots de qualité.
BREBIS : Cours en nouvelle progression. Manque de brebis lourdes pour satisfaire la très forte demande.
BELIERS : Belle vente.
CAPRINS : Pas d'offre cette semaine.
Effectifs : Agneaux: 674 - Brebis : 200 Béliers : 14 - Caprins : 0 - Divers : 1.
Prochain marché : A partir de cette semaine, nous organisons un marché aux ovins chaque lundi jusqu'au 14 septembre.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 10/08*

Ovins : 188	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	**75 - 100**	**2,34 - 2,78**
Agneaux gras	**111 - 131**	**2,13 - 2,95**
Brebis	**20 - 90**	**0,48 - 1,19**
Béliers	-	-

Vente totale. Placement plus rapide en agneaux à des tarifs plus fermes. Cours reconduits en brebis.
Prochain marché le lundi 24 août aux horaires habituels.

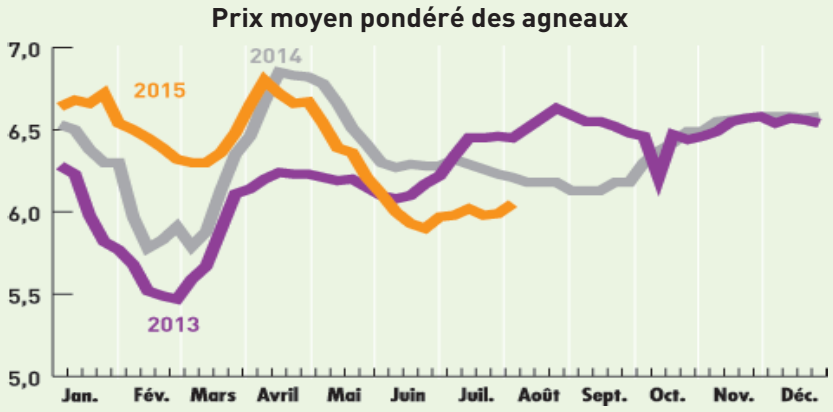
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 10/08/15 au 16/08/15*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,36 €**	**5,97 €**
Couvert	16-19 kg	**6,61 €**	**6,32 €**	**5,95 €**
Gras	13 -16 kg	-	**5,54 €**	**5,41 €**
Gras	16-19 kg	-	**5,36 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 10/08/15 au 16/08/15*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,05 €	**5,70 €**	**2,48 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 10/08/2015 au 16/08/2015

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	6,23	6,31 0,03	6,32 0,02	5,82 0,30	-	-	-	-
	R Var.	5,91 -0,04	6,01 0,02	6,02 0,05	-	6,39 0,13	6,40 0,07	6,38 =	-
	O Var.	-	-	-	-	6,09 0,02	6,05 -0,01	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,25 0,01	6,23 0,02	5,52 0,16	-	6,61 0,27	6,36 0,14	5,65 0,09
	R Var.	5,99 0,04	6,05 0,04	6,04 0,06	5,36 0,10	6,36 0,10	6,32 0,10	6,11 0,07	5,69 0,07
	O Var.	5,91 -0,01	-	-	-	5,97 0,07	5,95 0,06	5,73 0,03	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	4,58 -0,05	-		5,54 0,05	5,36 0,04	-
	O Var.	-	-	-	-	-	5,41 0,03	-	-

Zone nord : Agneaux : Marché dans la continuité de la semaine précédente avec une légère progression des cours en R et U. Prix non représentatif pour la conformation O. En brebis : Marché équilibré avec une offre de moindre qualité . **Zone sud :** L'offre de marchandise limitée dynamise les ventes.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 49 à 52
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
49-50/2014		**204 700**	**0,21**	-	-	**6**
51-52/2014		**9470**	-	-	-	**6**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 19 janvier 2015

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 6,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,40 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 9,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,50 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

Foin de Crau
(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2015

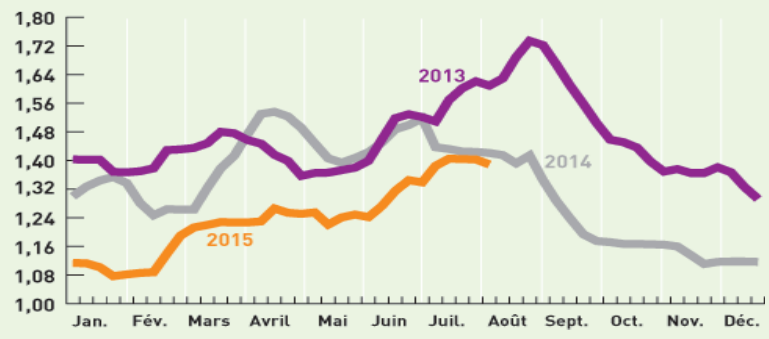
	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	200 €	180 à 190 €
2e coupe	190 à 200 €	180 à 190 €
3e coupe	-	-

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (49389 porcs présentés) *Cotations du jeudi 13 août 2015*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,389 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 07/08 au 13/08/15*
1,64 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

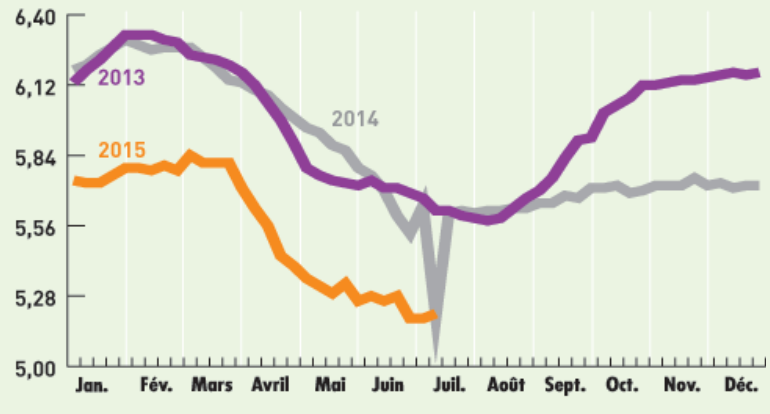
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotation nationale FranceAgriMer du 10/08/15 au 16/08/15*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	**7,09 €**	**5,94 €**	-
O	-	**5,21 €**	**4,10 €**	**3,62 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* *Marchés régionaux du 17/08/15 au 21/08/15*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**114**	**430-600 €**	**265-420 €**	**225-320 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**275-380 €**	**225-275 €**	**140-170 €**	**90-110 €**
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**440-530 €**	**285-365 €**	**230-280 €**	**110-150 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		**560-660 €**	**410-480 €**	**280-320 €**	**150-180 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**851**	**200-330 €**	**170-260 €**	**50-150 €**	**20-70 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 10/08/15 au 16/08/15*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,70 €**	**2,44 €**	**1,64 €**	**–**
Bons	**2,39 €**	**2,00 €**		

Céréales

Marché du 06 août 2015

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2015			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11 mini	4 de Sept.	176 à 178	N C
Aube/Yonne	76/220/11 mini	août-déc.	170	N C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2015**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl	août-déc.	154	N C
Sud Côte-d'Or	63-64 kg/hl	sept.-déc.	155	N C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2015**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute-Saone	50 kg/hl	août	165.	N C
Aube/Yonne	50 kg/hl		inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2015**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute-Saône		août-sept.	152	N C
MAÏS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/		oct.-déc.	174	N C
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		août-sept.	157	N C
MAÏS	**RÉCOLTE 2015**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saone et Loire		3 d'oct.	170	N C
POIS	**RÉCOLTE 2015**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		août-sept.	230	V C
Côte d'Or		août-sept.	230	V C

Matériel

Tracteur

19 - AV TRACTEUR MF 5455 100CV 2230h, 2006, TBE, charrue 3 socs NAUD NSH
✆ **06 89 45 89 51**

21 - VENDS tracteur John Deere 6150 R, année 2013, 700 h (réf. 3403)
✆ **06 87 12 42 57**

26 - Cse retr vds tracteur New Holland T4050F 2012 cultivateur Grenier 15dents réductible de 170 à 240 deport hydro atomis0 2000l Agrimaster 2010 control ok 2020 TBE.
✆ **06 07 50 15 62**

38 - VDS TRACTEUR DEUTZ D 15 BET 1500€ MOTEUR BERNARD W14 SUR CHARRIOT GRUE DE CAMION MARREL 1200 KG A 6M
✆ **06 75 04 60 70**

42 - producteur vds maïs ensilage en bottes, qualité extra, livré + orge et blé.
✆ **04 77 36 74 81 ou 06 66 93 88 00**

42 - Vds tracteur Renault 651 2 roues motrices cabine dir. assistée moteur mvm carte grise 9000 h bon état général 5000 euros HT
✆ **06 13 25 76 68**

57 - Vds moteur Perkins comme neuf 1.720 heures pour super 7 7D. N.71 Clark Fenwick Yale Hyster, visible tournant.
✆ **03 61 38 04 28 le soir**

74 - Vends tracteur Condor Same, année 1984, av arceau 4/4, TBE, 2 800 heures
✆ **04 50 03 39 19**

Travail sol

26 - Vds charrue Kuhn 3 socs disques herse cultipacker vibro couverture intégral.
✆ **04 75 90 12 80**

38 - Vds combine doublet record 3m porte à court lame avant avec dents-semoir blé nodet 3m 17 rangs à socs-compt ha-tracur herse. Tél HR
✆ **04 74 84 72 44**

38 - Vds herse 420 semoir céréale 15 rangs cultivateur 250 dents de 25
✆ **04 74 84 87 13 HR**

57 - Vends Horsch Tiger 3AS pneus renforcés, déflecteur ailerons neufs, Citroën Jumpy 2009 106.000 km.
✆ **06 64 99 52 52**

Récolte

01 - Vds ensileuse journalière 1m35 commandes électriques bon état
✆ **03.85.51.90.25**

01 - Vds épandeur avec réhausses pour distribution en vert 1m3 char 5x2 en fer
✆ **06.11.43.70.47**

21 - Recherche MB, Presses moyennes desités et presses à balles rondes Class, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Arobale Krone. (320C)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Achète broyeur 2M ou 2,5 MET + remorque fourrag 6M Etat correct. Prix raisonnable.
✆ **06 70 87 57 90**

39 - Vds ensileuse 1 rg porte John Deere, semoir Nodet PNII 11rg 6m avec chariots ess hauteur 50 cm + bineuse Demont guidée 11 rg 6 m, presse John Deere 592 filet ficelle, andaineur Krone 6,70 m, faucheuse Kuhn 2,20 m jumge de roues 34 et 38 H, canadien ebran.s. Brabant 5 fers Fenet, bennes bascul. 3 et 5,5t, MB John Deere 9600 2 088 h avec 3 coupes 3 chariots, mélangeuse bol Zato, désileuse pailleuse Techmatri 3m3, remorque porte 5t avec échelles + treuil
✆ **03 84 70 12 38 ou 03 84 70 02 77 h.r.**

43 - Vds PRESSE balles rondes Claas Rollant 250 an.2002 T.B.E. liage filet/ficelle,
✆ **06 33 42 39 13**

54 - Achète MB New Holland, Laverda, Someca John Deere, tracteur Fiat, Massey, John Deere.
✆ **03 29 89 36 51 après 19h**

55 - Vends paille de blé en bottes rondes 2015, 0,50 euros/kg.
✆ **06 89 27 99 00**

Arbo-viti

69 - Vds cuve ronde à fond mobile en fibre de verre, marque Gimar, 40 hl.
✆ **06 82 39 86 11**

69 - Vds bac polyester 400 l avec vanne de 40 + lot de bennes Moulac + brouette + Inter ceps à ressorts + soufreuse à dos + rouleau en fer en deux parties.
✆ **06 87 66 42 53**

71 - Achète barriques 228 litres, récentes, 5 ans, maxi, en vidanges de vin.
✆ **07 61 29 45 15**

71 - Vds dans l'état, cuves en acier 150, 100, 50, 10 et 6,5 hl, prix 5 €/hl, à débattre. Contact : Les Vignerons de Mancey, RN6, Tournus, dewe.nicolas@bourgogne-vignes-verre.com
✆ **03 85 51 00 83**

Epandage

21 - Vends épandeur engrais Sulky DPAXL 2800 L très bon état prêt à fonctionner, prix 4200 euros. (3402)
✆ **06 59 82 04 13**

26 - Vds épandeur compost 3t + chaîne fumier + moteurs + aspirateur industriel, bon état bas prix.
✆ **06 80 73 20 45**

Irrigation

07 - Vends pompe Jeumont, pression 3kilos à 90m, avec armoire de protection. Prix 1000 euros. Tél HR.
✆ **04 75 65 23 73**

Agri. divers

10 - Vds Sem Monog Nodé Gougis PN2, GR, mixte Bet Maïs Disc CZA Tsol Bet Maïs, Microg méca - 2PN NFS, 1500 € HT.(320A)
✆ **03 25 70 01 68 avant 8h, après 21h**

18 - Vends à démonter, tunnel isolé, 13 m x 22 - trayeuse Melote, 18 places, 8 postes - 2 cellules, 1 de 110 qx , et 1 de 220 qx - 4.000 euros.
✆ **06 81 77 70 23.**

26 - Vds chargeur manip MPower 80 fourche godet 2013 monte sur Same Explorer 100 TB très peu servi, 7500 euros.
✆ **06 82 25 63 69**

30 - A ENCADRER Vds bennes 8- 10- 12 T, cover-crops 24- 28- 32- 36- 40 dis, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, charrues nonstop 3- 4- 5 socs.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds cuve à vendange + 2 tonneaux polyester de 500L avec couvercle mouvant.
✆ **04 74 20 20 36**

38 - Vds 2 ratelier bac ronde 1 portail extensible benne 3 points - cornadis simple tous galva. Vds calèche jardinière harnais cheval TBE + lot 2 selles western, 3 classiques, et divers matériels cheval
✆ **06 80 15 48 15**

69 - Cause retraite, vds brouette Solo 90, bon état + pièces détachées déflecteur pour turbine Berthoud, pulvé Hardi 400 l, rampe hydraulique, bon état.
✆ **06 72 51 12 48**

74 - Vends rouleau paker 250, tonne lisier 3 200 l, tracteur Massey Ferguson 35 cv.
✆ **04 50 69 61 95**

89 - VENDS matériels : - broyeur 3 m., - vibro 4 m., - charrues 3 x 4 corps avec vis grain 9 m., - cover crop 4 m., - MB M 182 pour pièce (réf. 3404)
✆ **03 86 97 70 77 HR**

Véhicule

Tourisme

07 - A vendre BMW 320, année 2003, 99000 km, TBE int et ext, turbo et batterie neufs, pneus TBE. 9000 euros.
✆ **06 78 73 59 21**

71 - Vends 307 XT Premium - 1,6L - 16 V - 110 ch - 5 portes - année 2004 – 76.000 km - TBE général - CT OK - intérieur tissu noir, clim., vitres électriques, jantes alu 16», toit ouvrant électrique, allumage feux et essuie-glaces automatiques, auto-radio CD-MP3 - courroie de distribution changée - 4 pneus neufs, silencieux arrière neuf, disques avants et plaquettes neufs. Prix : 5.500 €.
✆ **06 58 00 68 32**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds maïs plante entière pour ensilage secteur La Chapelle du Chatelard
✆ **06.32.52.75.29**

01 - Agri vend livre regain année 2014 - vends foin
✆ **06.83.33.41.45**

01 - Vds foin PN année 2013, 200 BR 120x130 prix 90 euros/tonne - foin 2015 BR 120x130 prix 120 euros/Tonne
✆ **06.43.88.62.05**

18 - Vends maïs sur pied pour ensilage, bonne qualité potentiel grains, 70 qx, la Guerche, 1.100 euros par hectare .
✆ **06 07 09 89 01.**

26 - Vds graines de trèfle pour couvert végétal
✆ **04 75 40 00 07 ou 06 76 63 55 98**

26 - Vds poires Williams distillerie.
✆ **04 75 31 72 38 (HR)**

69 - Vds maïs plante entière pour ensilage, env. 16 ha sur le secteur de Feyzin Solaize.
✆ **06 03 59 21 63**

69 - 3 km des Pont-Tarret, vds une parcelle de maïs irrigués, grosse récolte, vallée d'Azergues, facile d'accès.
✆ **06 42 62 95 08**

69 - Vds foin de prairie de 2014, paille bottes carrées, livraison par CRQ.
✆ **04 74 00 30 70 ou Rép.**

71 - Vds paille 2015, 90x120, 72 €, livrée, press. Big-pack, case LB h33, 2 essx, sup. état, 90x120, 55.000 €.
✆ **06 03 42 06 75**

Fourrage

07 - Vends foin balle ronde de 250 kg. Ne livre pas. De bonne qualité. 30 euros pièce.
✆ **06 15 51 58 89/ 04 75 37 27 94 (HR)**

18 - Vends foin bottes rondes et moyenne densité, 15 kg faucheuse conditionneuse à rouleaux, 3 m 20, enrubanneuse elho
✆ **06 88 49 58 45.**

MARGARON SOLUTIONS FOURRAGES
Maïs ensilage en vrac ou enrubanné, corn gluten feed, divers co-produits… Livraison + Conseils personnalisés partout en France
Contactez Gilles Lagneau au 06 20 36 74 49

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02 ou 03 84 32 30 91**

71 - Vds foin, paille enruba., livraison possible, dépt : 01, 21, 25, 39, 69, 70, 71, 74.
✆ **06 09 97 91 59**

71 - Vds paille bottes rectangulaires orge et blé. Livraison possible.
✆ **06 81 82 73 32**

Bât. Pro.

26 - Achète bâtiments déssaffectés mini 1500 m 2 industriels ou agricoles même mauvais état.
✆ **06 78 01 67 48**

Propriété

21 - JH ingénieur en reconv. rech. exploitat. plutôt grdes cultures, achat ou loc dépt 89-21-58 discrétion assurée. (3401)
✆ **06 73 44 66 21**

39 - Vds ou loue exploi. agricole 100 ha 1er plateau 3 600 m2 bâtiment dispo
✆ **06 81 94 29 10 ou 03 84 51 45 12**

Divers

01 - Vds cheminée Deville insert bois dimensions 60x35 cm démontée - Prix 55 euros
✆ **06.73.53.09.35**

38 - Vds Ford 5610 4RH, génisses pretes 66 46 laine de mouton
✆ **04 76 07 97 80**

38 - Vds 5,5 ha bon maïs ensilage nord 38, Fendeuse hyd 13T, R.Baller J.D. 550, Faneuse 4T Kuhn, Andaineur Fahr 290, Caméra de surveillance KERLB. Achète 3 génisses B. Aqui. pleine vêlage 02/16, 1 char DOYEUX 5 mètres
✆ **06 14 47 49 53**

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services









Maître MOUNTA
Voyant Médium Guérisseur
Résout vos problèmes d'amour. Retour express de l'être aimé, fidèle et soumis. Chance. Protection contre les mauvais sorts (voir ses ennemis à genou). Désenvoutement, etc…
Résultat rapide et garanti. Discrétion assurée.
07 53 18 33 43

38 - Vends canapé état neuf + lit enfant 1er âge
✆ **04 74 58 61 81**

Location

Agricole

89 - Loue 18 km Chablis terre à vigne, bail long terme 17 HA classé AOC BGNE 1 seul tenant, lots possible, pente douce (320
✆ **09 67 17 68 89**

Autre

88 - A louer beau gîte à 9 km de Vittel 4 à 5 P. 230 € la semaine
✆ **06 87 59 12 94**

Offre

Emploi

38 - Recherche personne pour récolte noix, permis VL souhaité, conduite tracteur, nourri-logé.
✆ **04 76 36 75 91 HR**

58 - Recherche salarié agricole pour travail du sol à partir du 1er septembre pour 3 mois (3301)
✆ **03 86 39 36 29 HR**

58 - Cosne sur Loire, 500 chèvres, roto, séch. grange, irrig. fab. from RECHERCHE respons. élev., possibilité reprise car proche retraite. www.ferme-portaubry.fr. Envoyez CV et lettre motivation à contacts@ferme-portaubry.fr
✆ **06 09 91 38 93**

69 - Cherche vendangeurs (euses) nourris non logés sur Fleurie.
✆ **04 74 03 69 73 HR**

71 - Cherche associé sur exploitation élevage bovin, déjà 2 associés, 400 ha, 600 bêtes adultes. Ecrire au journal «l»Exploitant Agricole de S&L», CS 70610, 71010 Mâcon cedex.
✆ **Réf : 770, qui transmettra.**

71 - Cherche ouvrier agricole indépendant en élevage bovin + céréales, clunisois.
✆ **06 77 77 03 85**

Service

01 - CTRM Michel Servignat propose réparation moteurs tracteurs TP engins agricoles rectification culasse etc.... http//michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06 63 43 51 15**



Demande

Emploi

38 - Jeune femme diplômée d'une licence de biologie, recherche une entreprise pour un contrat d'apprentissage dans le cadre d'une licence professionnelle Eco Conseil en production. Le calendrier de cette licence se réparti entre 4 semaines de stage en entreprise et deux semaines de cours. Candidate motivée et volontaire.
✆ **06 77 22 01 57**

42 - Ouvrier agricole VITI cherche saison vendange ou agrico sur 69 42 71 fin aout
✆ **06 78 89 44 83 message**

69 - Conducteur expérimenté machine à vendanger + tracteurs cherche CDD.
✆ **06 11 90 18 29**

Animaux

Divers

42 - Vds génisses PH indem IBR terme Sept. à Déc 42
✆ **04 77 54 30 34 ou 06 83 20 84 12**

73 - Vds jument Trait Comtois 5 ans et sa pouliche 14 M, certificat d'origine les 2.
✆ **06 89 02 94 20**

73 - Vends chiots Border Collie parents travaillant sur troupeau 250 269 604 177 535.
✆ **06 64 04 07 06**

74 - Vds étalon Trait Comtois Alezan 7 ans.
✆ **06 48 45 10 05 ou 04 50 39 13 88**

Bovin

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 1 an, IA, HBL, fils de Formica et Gagneur, TOP PRICE Lanaud + Cyclone RRE VS + 30 vaches pleines de ces taureaux, vêlages oct., nov., décembre (réf. 340A)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vends génisses salers 9 mois.
✆ **06 61 17 66 96**

18 - Elevage HBC, vends 8 génisses pleines, charolaises, 30 mois, vêlage oct-nov, toutes garanties sanitaires. SCEA Jasset.
✆ **02 48 74 55 94 ou 06 38 88 12 13.**

38 - Vds vaches, génisses pleines, males 18 à 24 mois. HB limousin. Garanties san et docilité.
✆ **06 12 05 40 97**

42 - Vds ou loue taureaux Holstein Noir Rouge et Montbéliard TBO
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds vl Pho 1 et 2 lact - ind IBR CL ok
✆ **06 83 22 30 06 ou 06 75 19 44 12**

42 - Vds troupeau Charolais velage à partir fin de mois cause retraite
✆ **06 17 52 60 51**

42 - Vds cause cessation génisses HBC terme 09 - 10 Prost René
✆ **04 77 66 83 24**

42 - Vds taureaux Charolais HBC 1 an 18 mois 3 et 6 ans Gaec Lapendery - liv. assurée
✆ **04 77 65 67 21**

42 - Vds génisses PH terme septembre BO garantie sanitaire
✆ **06 87 36 94 37**

58 - VENDS 2 taureaux 30 mois : 1 culard + 1 formé avec gêne culard nés sans césarienne (réf. 340C)
✆ **06 23 78 22 61**

69 - Vds vaches laitières de race 46 et 66 à terme de fin août à fin octobre.
✆ **04 74 70 60 52**

69 - Vds génisses holstein origine US indemne IBR et BVD, vêlage prévu du 09/09 au 15/10.
✆ **06 83 53 04 52**

69 - Vds vaches montbéliardes cause surnombre, CL.
✆ **04 74 70 13 33 ou 06 95 06 97 44**

69 - Vds vaches montbéliardes, toutes garanties sanitaires.
✆ **06 87 24 36 24**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit, sans complémentation au pré. GAEC Goulliard (réf. 150A)
✆ **03 85 79 40 98 - 06 74 09 49 89**

71 - Vds veau 6 mois femelle pure race jersiaise.
✆ **03 85 82 39 47 heures repas.**

71 - Vds cause cessation retraite, 25 génisses 30 mois, vêlage nov. déc., HBC, IBR A et 6 vh pleines.
✆ **06 12 49 29 08**

Caprin

42 - vds 6 agneaux boucherie + jeune brebis et son agnelle
✆ **04 77 60 54 85 ou 06 83 49 24 80**

Ovin

71 - Vends agnelles charollaises inscrites ou non, TGS, bonne origine, EARL Fénéon Denis.
✆ **06 08 02 53 35**

71 - Vds antenais agneaux et agnelles inscrits, bonne conformation, TGS. Cuzin Bernard, lavault, 71 Perrecy-les-Forges.
✆ **06 81 06 49 84**

71 - Vds béliers charollais, inscrit ou non, TGS, livraison possible.
✆ **06 75 75 59 80**

Volaille-Lapin

26 - Vds belles poules de 18 mois élevées en plein air encore très bonnes pondeuses.
✆ **06 20 43 62 00**

38 - Recherche fientes de volailles sèches minimum 500 T secteur nord Isère.
✆ **06 83 87 26 71**

42 - Vds 4 chiots Border Collie tricolors pure race 2 mois parents sur troupeaux - mère 25012638011562782
✆ **06 18 83 42 48**

Chien

01 - Vds chiots épagneul français mâles 3 mois vaccinés pucés
✆ **06.09.03.99.43**

26 - Vds chiots mâles border pur race 2 mois prix 200 euros mère n°250269500197877.
✆ **04 75 28 22 22**

39 - A réserver chiot beauceron 2 M 4 F extra gardine bâtiment troupeau mère n° 25026920016754
✆ **03 84 42 30 98**

42 - Vds 2 Border Collie 4 mois tat mère 250269600786148
✆ **06 87 62 38 61**

42 - Vds chiots Shihtzu pucés vaccinés mâle 4 m + 2 femelles 2 mois - tat mère 2 GTC605
✆ **04 77 24 10 01 OU 04 77 24 56 51**

42 - Vds chiots Basset Fauve de Bretagne nés 03/06/2015 libre de suite - n° mère 1guk501
✆ **06 61 20 69 00**

71 - Vds 5 chiots M. et F., petit Berger des Pyrénées, nés le 20/06/15, puc., vacc., verm., non lof, mère n° 250269799036125, pts vis.
✆ **06 72 66 70 04**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins de Garenne repris en parc adaptation garantie livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Viticulture

Vendanges

69 - Sarcey, ch. vendangeurs(euses) motivés, début septembre, 10 jours à la grande journée, salaire préfectoral.
✆ **06 31 53 31 71 HR**

69 - Beaujolais ch. porteurs fin août, déb. sept. 9 jours env.
✆ **06 89 86 34 91**

69 - Recherche chauffeur tracteur pour le 24 août, durée env. 8 jours.
✆ **06 85 67 82 35**

69 - Viticulteur Beaujolais ch. vendangeurs(euses) à partir du 7 sept. pour une semaine, nourris logés.
✆ **04 74 69 91 60 HR**

69 - Ch. vendangeurs(euses) sérieux, nourris logés pour déb. sept.
✆ **06 07 01 39 32 ou 04 74 71 86 60**

69 - Ch. vendangeurs(euses) nourris logés avec expérience pour fin août, ambiance familiale.
✆ **06 80 23 66 59**

69 - Ch. vendangeurs(euses) + porteurs nourris logés env. 8 jours début sept.
✆ **04 74 04 33 22**

69 - Beaujolais ch. fils d'agriculteur pour aide cuvage, conduite tracteur, nourri logé pour fin août.
✆ **06 72 33 83 14**

69 - Beaujolais ch. vendangeurs(euses) conducteur tracteur nourris logés fin août, début septembre.
✆ **06 80 57 68 31**

69 - Viti Beaujolais chr fils ou filles agri pour VENDANGES, fin août/début sept 2015, nourris/logés
✆ **04 74 04 21 08**

69 - BEAUJOLAIS recrute vendangeurs H/F 14 jours environ, début septembre, nourris logés. Voluet Guy, 69 Juliénas,
✆ **04 74 04 45 67**

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles



PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL MAROT

Au capital de 156 000 euros
Siège social : 9 Rue de l'Etang
21500 Fresnes
495 298 960 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 01.07.2015, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Madame Chantal Marot, demeurant 9 rue de l'étang – 21500 Fresnes, pour une durée illimitée.

Pour avis, La Gérance

AL213415175

JALLAS

SCI au capital de 575 000.00 euros
10 rue de Monastir
21000 Dijon
519 321 574 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11 août 2015, il a été pris acte de nommer en qualité de nouveau gérant, à compter du 11 août 2015 :

Mme Biancardini Laurence demeurant 34 rue des Boules, 63200 Riom.

en remplacement de Mr Biancardini Alain pour cause de décès.

Mention en sera faite au RCS de Dijon.

AL213415208

DISSOLUTION LIQUIDATION

GHEC

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 23, rue Noisot 21220 Fixin
538 179 813 RCS Dijon

Avis de dissolution

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 04 août 2015, les associés de la société GHEC ont approuvé le traité établi sous seing privé en date du 28 mai 2015 portant fusion par absorption de leur Société par la société SADEC, société anonyme au capital de 3 673 952 euros, dont le siège social est 19, avenue de Messine 75008 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 351 461 694 RCS Paris.

L'Assemblée a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société GHEC, le passif de cette Société étant intégralement pris en charge par la société SADEC et les actions émises en augmentation de son capital par la société SADEC étant directement et individuellement remises aux associés de la société GHEC, à raison de 1 action de la société SADEC pour 3,975 parts de la société GHEC.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société SADEC, en date du 04 août 2015, ayant approuvé le traité de fusion et augmenté son capital, la fusion et la dissolution de la société GHEC sont devenues effectives à cette date.

Les actes et pièces concernant la dissolution sont déposés au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis, la Gérance

AL213415210

AVIS DE CONSTITUTION

CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 24 juillet 2015 enregistré au service des impôts le 30 juillet 2015 à DIJON (21), il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI FXBC

Capital social : 116 000 euros

Cession de parts sociales : Toute cession de parts sociales est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné dans la forme d'une décision prise à la majorité des trois quarts des voix présentes ou représentées.

Siège : 34 rue Lamartine – 21000 Dijon

Objet : L'acquisition, la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou tout autre forme de tout immeuble que la Société se proposera d'acquérir ou qui sera apporté à la Société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Gérant : Mme Fanny Xavier-Bonneau et Monsieur Clovis Bonneau demeurant ensemble à Dijon (21000) – 34 rue Lamartine.

Immatriculation : Au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon

Pour avis - La gérance

AL213415209

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

GFA DES VIGNES DE CHÂTEAU BARON

Capital social de 18.293,88 €
Siège social
58420 Brinon sur Beuvron
RCS Nevers – 434 185 690

Du procès-verbal de l'assemble générale des actionnaires du 13 avril 2015, il résulte que les modifications suivantes ont été apportées aux statuts :

PREAMBULE

Il est ajouté au préambule l'identité des nouveaux associés, savoir :

- Monsieur PONCELET François
- Monsieur CAPRASSE Etienne
- Monsieur COLLET Dominique
- Madame LEVIE Thérèse
- Monsieur le MAIRE Louis
- Madame RANSQUIN Geneviève
- Monsieur MEUNIER Robert
- Madame CLERCX Ingrid
- Monsieur SCHMITZ Patrice
- Monsieur DEHIN Victor
- Madame BOULANGE Brigitte
- Monsieur MASSIN Bernard
- Monsieur VILLETTE Jérôme
- Monsieur BOCCON-GIBOD Luc
- Monsieur CIESCO Frédéric
- Madame AMOURETTE Célia

ARTICLE 7 des statuts

L'article 7 des statuts est modifié comme suit.

Le capital social est fixé à la somme de DIX-HUIT MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-TREIZE EUROS ET QUATRE-VINGT-HUIT CENTIMES (18 293,88 €), montant des apports des associés.

Le capital est divisé en MILLE DEUX CENTS (1 200) parts d'intérêt de quinze euros et vingt-quatre quarante-neuf centimes (15,2449 €) chacune, numérotées de 1 à 1 200 inclus. Ces parts sont inscrites sur un registre des associés tenu au siège de la société.

En représentation des apports nets faits lors de la constitution de la société, du retrait de Messieurs de PATOUL Philippe et COLOMINES Gérard et des cessions de parts entre associés ou en faveur de nouveaux associés, ces 1200 parts sont détenues comme suit :

- Monsieur DERRUETTE Georges : 276 parts numérotées de 625 à 900 inclus en représentation de son apport immobilier

- Monsieur RATY Cyrille : 300 parts numérotées de 301 à 470 inclus en représentation de son apport immobilier et de 471 à 600 inclus en représentation de son apport en numéraire

- **Monsieur DELIEGE Alain : 12 parts** numérotées de 1 à 12 inclus en représentation de son acquisition en date du 2 mars 2014

- Madame BEAUDUIN Marie-Christine : 60 parts numérotées de 13 à 60 inclus en représentation de son acquisition en date du 2 mars2014 et de 913 à 924 inclus en représentation de son acquisition en date du 13 avril 2015.

- Monsieur DE GREIFT Philippe : 12 parts numérotées de 61 à 72 inclus en représentation de son acquisition en date du 2 mars 2014

- Madame LOODTS Anne-Marie : 12 parts numérotées de 73 à 84 inclus en représentation de son acquisition en date du 2 mars 2014

- Monsieur PEETERS Auguste : 24 parts numérotées de 85 à 96 inclus en représentation de son acquisition en date du 2 mars 2014 et de 925 à 936 inclus en représentation de son acquisition en date du 13 avril 2015.

- Madame DEMEYER Christine :12 parts numérotées de 97 à 108 inclus en représentation de son acquisition en date du 2 mars 2014

- Monsieur COEME Paul-Arthur : 36 parts numérotées de 109 à 144 inclus en représentation de son acquisition en date du 2 mars 2014

- Monsieur SNYERS Jean-Louis : 12 parts numérotées de 145 à 156 inclus en représentation de son acquisition en date du 2 mars 2014

- Monsieur CHARDOME Paul : 36 parts numérotées de 157 à 180 inclus en représentation de son acquisition en date du2 mars 2014 et de 949 à 960 inclus en représentation de son acquisition en date du 13 avril 2015.

- Monsieur SAGEHOMME Baudouin : 24 parts numérotées de 181 à 192 inclus en représentation de son acquisition en date du2 mars 2014 et de 1093 à 1104 inclus en représentation de son acquisition en date du 13 avril 2015

- Madame BIRON Anne : 36 parts numérotées de 193 à 228 inclus en représentation de son acquisition en date du2 mars 2014

- Monsieur LE ROUX Charles-Henry : 12 parts numérotées de 229 à 240 inclus en représentation de son acquisition en date du2 mars 2014

- Madame REGNIER Cécile : 12 parts numérotées de 241 à 252 inclus en représentation de son acquisition en date du 2 mars 2014

- Monsieur LAMBRECHTS Benoît : 12 parts numérotées de 253 à 264 inclus en représentation de son acquisition en date du 2 mars 2014

- Madame DETRY Dominique : 12 parts numérotées de 265 à 276 inclus en représentation de son acquisition en date du 2 mars 2014

- Monsieur CARPAY Jean-Louis : 12 parts numérotées de 277 à 288 inclus en représentation de son acquisition en date du 2 mars 2014

- Monsieur de ROCHELEE Thierry : 12 parts numérotées de 289 à 300 inclus en représentation de son acquisition en date du 2 mars 2014

- Monsieur MENNE Jean-Louis : 36 parts numérotées de 601 à 624 inclus en représentation de son acquisition en date du 2 mars 2014 et de 937 à 948 en représentation de son acquisition en date du 13 avril 2015.

- Monsieur PONCELET François : 12 parts numérotées 901 à 912 inclus en représentation de son acquisition en date du 13 avril 2015

- Monsieur DEHIN Victor et son épouse Madame BOULANGE Brigitte. : douze (12) parts numérotées de 961 à 972 inclus en représentation de leur acquisition en date du 13 avril 2015.

- Madame LEVIE Thérèse : douze (12) parts numérotées de 973 à 984 inclus en représentation de son acquisition en date du13 avril 2015.

- Monsieur COLLET Dominique.: vingt-quatre (24) parts numérotées de 985 à 1008 inclus en représentation de son acquisition en date du 13 avril 2015.

- Monsieur le MAIRE Louis : douze (12) parts numérotées de 1009 à 1020 inclus en représentation de son acquisition en date du13 avril 2015.

- Monsieur CAPRASSE Etienne : douze (12) parts numérotées de 1021 à 1032 inclus en représentation de son acquisition en date du 13 avril 2015.

- Madame RANSQUIN Geneviève : douze (12) parts numérotées de 1033 à 1044 inclus en représentation de son acquisition en date du 13 avril 2015.

- Monsieur MEUNIER Robert : douze (12) parts numérotées de 1045 à 1056 inclus en représentation de son acquisition en date du 13 avril 2015.

- Madame CLERCX Ingrid : douze (12) parts numérotées de 1057 à 1068 inclus en représentation de son acquisition en date du 13 avril 2015.

- Monsieur SCHMITZ Patrice : douze (12) parts numérotées de 1069 à 1080 inclus en représentation de son acquisition en date du 13 avril 2015.

- Monsieur MASSIN Bernard : douze (12) parts numérotées de 1081 à 1092 inclus inclus en représentation de son acquisition en date du 13 avril 2015.

- Monsieur BOCCON-GIBOD Luc : quarante-huit (48) parts numérotées de 1105 à 1152 inclus en représentation de son acquisition en date du 13 avril 2015.

- Monsieur CIESCO Frédéric : douze (12) parts numérotées de 1153 à 1164 inclus en représentation de son acquisition en date du 13 avril 2015.

- Madame AMOURETTE Célia douze : (12) parts numérotées de 1165 à 1176 inclus en représentation de son acquisition en date du 13 avril 2015.

- Monsieur VILLETTE Jérôme : vingt-quatre (24) parts numérotées de 1177 à 1200 inclus en représentation de son acquisition en date du 13 avril 2015.

Soit au total trente-quatre associés propriétaires des mille deux cents parts sociales composant le capital social.

Le reste de l'article demeure inchangé.

Article 10 des statuts :

L'article 10 des statuts est modifié comme suit :

Au point I. Forme de la cession

- par le remplacement, au 1er alinéa,du texte «Toute cession de parts sociales doit être constatée par acte notarié» par le texte :

«Toute cession de parts sociales doit être constatée par acte notarié ou sous-seing privé»

- par l'ajout, entre le deuxième et le troisième alinéa, de l'alinéa suivant :

«Les cessions peuvent également être rendues opposables à la société par inscriptions sur le registre des transferts tenu par la société».

Ces modifications prennent effet à compter du 2 mars 2014.

Au point II. Modalité de réalisation de la cession

- Par le remplacement au 1er alinéa du texte «Un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts d'intérêt à l'un de ses descendants ou à son conjoint ainsi qu'à un associé exploitant tout ou partie des biens du groupement»

-par le texte :

«Un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts d'intérêt à l'un de ses descendants, à son conjoint ou cohabitant légal ou partenaire du pacte civil de solidarité ainsi qu'à un associé»

Article 12 des statuts

Par l'ajout, au point I. Transmission entre vifs, après les termes «à son conjoint» des termes «ou cohabitant légal ou partenaire du pacte civil de solidarité».

Pour extrait conforme, le gérant C. RATY.

AL583415220

SCEA DES VIGNES DE CHÂTEAU BARON

Siège social : chez Mr DERRUETTE
12, rue du Château
58.420 Brinon sur Beuvron
R.C.S. Nevers 391 693 181

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13 avril 2015, il résulte que les modifications suivantes ont été apportées aux statuts :

PREAMBULE

Il est ajouté au préambule l'identité de :

- Monsieur BOCCON-GIBOD Luc
- Monsieur CIESCO Frédéric
- Madame AMOURETTE Célia
- Monsieur VILLETTE Jérôme

ARTICLE 5 : SIEGE SOCIAL

L'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts en remplaçant son 1er alinéa par l'alinéa suivant :

«Le siège social est établi à 58190 TANNAY rue d'Enfer 11. Il pourra être transféré en tout autre endroit par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés»

ARTICLE 7 : CAPITAL SOCIAL

L'assemblée décide de remplacer le 1e alinéa de l'article 7 par l'alinéa suivant :

Le capital social est fixé à cent trente-six mille neuf cent soixante-neuf euros (136.969 €). Il est représenté par quatre cent et dix (410) parts sociales sans désignation de valeur nominale, égales entre elles.

ARTICLE 8 : ATTRIBUTION DES PARTS

L'assemblée décide de remplacer le texte de l'article 8 des statuts par le texte suivant

En représentation des apports effectués, les quatre cent et dix (410) parts sociales sont attribuées aux associés de la manière suivante :

A Monsieur RATY Cyrille à concurrence de vingt-sept parts numérotées de un à quinze (1 à 15) inclus et de quarante-six à soixante (49 à 60) inclus

Monsieur DERRUETTE Georges à concurrence de quatorze parts numérotées de seize à vingt-neuf(16 à 29) inclus

A la SCRL «Les Amis du Vignoble de Tannay» LA VITA à concurrence de trois cent et neuf parts numérotées de trente à quarante-cinq (30 à 45) inclus et de soixante et un à trois cent cinquante-trois (61 à 353) inclus

A Monsieur BOCCON – GIBOT Luc à concurrence de trente parts numérotées quarante-six (46) et de trois cent cinquante quatre à trois cent quatre-vingt-deux (354 à 382) inclus.

A Monsieur CIESCO Frédéric à concurrence de huit parts numérotées quarante-sept (47) et de trois cent quatre-vingt-trois à trois cent quatre-vingt-neuf (383 à 389) inclus

A Madame AMOURETTE Célia à concurrence de 7 parts numérotées trois cent quatre-vingt-dix à trois cent quatre-vingt-seize (390 à 396) inclus

A Monsieur VILLETTE Jérôme à concurrence de quinze parts numérotes quarante-huit (48) et de trois cent quatre-vingt dix-sept à quatre cent et dix (397 à 410) inclus

ARTICLE 20 ANNEE SOCIALE

L'assemblée décide de modifier l'article 20 des statuts en remplaçant le texte actuel par le texte :

«L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année».

A titre transitoire, l'assemblée décide que l'exercice en cours, commencé le 1er septembre 2014, se terminera au 31 décembre 2015.

Pour extrait conforme, le Gérant C. RATY.

AL583415221

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LOCATION GERANCE

Suivant acte SSP en date du 31 juillet 2015, la société, SASU NIGHT-PUB

SASU au capital de 12.000 Euros, siège social 6 rue Claude Tillier 58000 Nevers, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 752 511 051, a donné en location gérance à M. OLIVEIRA DA COSTA FRANCLIM Demeurant 35 rue du Lavoir 58490 Saint Parize Le Chatel

Un fonds de commerce de «Bar Pub Karaoké bar d'ambiance» sis et exploité 6 rue Claude Tillier 58000 Nevers, pour une durée de 1 an à compter du 15 aout 2015, renouvelable ensuite d'année en année au-delà du 18 aout 2016 par tacite reconduction.

AL583415217

SARL «LE STOCKAGE NIVERNAIS»

Au capital de 2 000 euros
Siège social : 11 rue Saint Martin
58000 Nevers
RCS Nevers : 811 608 025

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 9 juillet 2015, les associés ont décidé, à compter de ce jour :

- de nommer son nouveau gérant : Monsieur Fournier Alain demeurant au 191 avenue de Reims à 02200 Villeneuve Saint Germain

- de modifier, en conséquence, l'article 12 des statuts

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Le gérant

AL583415218

DISSOLUTION LIQUIDATION

FLORA'LYS

Société à responsabilité limitée
En cours de liquidation conventionnelle
Au capital de 8 000 Euros
Siège social : 20, Rue de la République
58170 Luzy
431 381 755 RCS Nevers

L'assemblée générale ordinaire des associés en date du 15 juillet 2015 a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 30 juin 2015, donné quitus et décharge de son mandat à M. Patrice PERRAUDIN, liquidateur, et a constaté la clôture de la liquidation. Les comptes seront déposés au RCS de Nevers.

Pour avis

AL583415215

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : CV LEJOUR

Nom commercial : Club Vert Decize

Forme : SARL

Adresse du siège social : Route de Moulins – 58300 Decize

Objet : Club de sport, centre de remise en forme, bien être et santé

Durée : 99 ans

Gérance : Mme Kathia LEJOUR Demeurant 4 Impasse des Bleuets – 58300 Decize

Montant du Capital : 6500€

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nevers

Pour avis, la gérance.

AL583415222

YONNE

DÉSIGNATION

TRANSPORTS ODELOT FRANCK

Sigle : T.O.F.
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100 000 euros
Siège social : La Ferme de Renard
Zone Industrielle la Saunière
89600 Saint Florentin
338 018 047 RCS Auxerre

Par Ordonnances en date des 28 et 31 juillet 2015, Monsieur le Président du Tribunal de Commerce d'Auxerre a désigné la Société BAULAND CARBONI MARTINEZ & ASSOCIES, 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre immatriculée au RCS sous le numéro 485 289 359 représentée par Maître Charles-Henri Carboni domicilié 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre en qualité d'Administrateur Provisoire.

Mention en sera faite au RCS d'Auxerre.

Pour avis

AL893415232

ODELOT ENVIRONNEMENT

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 150 000 euros
Siège social : La Ferme de Renard
Zone Industrielle la Saunière
89600 Saint Florentin
427 020 409 RCS Auxerre

Par Ordonnances en date des 28 et 31 juillet 2015, Monsieur le Président du Tribunal de Commerce d'Auxerre a désigné la Société BAULAND CARBONI MARTINEZ & ASSOCIES, 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre immatriculée au RCS sous le numéro 485 289 359 représentée par Maître Charles-Henri Carboni domicilié 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre en qualité d'Administrateur Provisoire.

Mention en sera faite au RCS d'Auxerre.

Pour avis

AL893415233

OCEANIE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 743 500 euros
Siège social : La Ferme de Renard
Zone Industrielle la Saunière
89600 Saint Florentin
480 092 477 RCS Auxerre

Par Ordonnances en date des 28 et 31 juillet 2015, Monsieur le Président du Tribunal de Commerce d'Auxerre a désigné la Société BAULAND CARBONI MARTINEZ & ASSOCIES, 24 rue d'Egleny 89000 AUXERRE immatriculée au RCS sous le numéro 485 289 359 représentée par Maître Charles-Henri Carboni domicilié 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre en qualité d'Administrateur Provisoire.

Mention en sera faite au RCS d'Auxerre.

Pour avis

AL893415234

SARL BOURGOGNE AERO SERVICES

S.A.R.L
AU CAPITAL DE 38000,00 €
Siège social : 89113 Branches
Hangar Nord Aérodrome
Auxerre Branches
444 485 072 RCS Sens

Par ordonnance du 11/08/2015, M. le Président du Tribunal de Commerce de Sens, a désigné la SELARL J. Cabooter représentée par Me Jérôme Cabooter, 4 boulevard Faraday, 77700 Marne la Vallée, Serris, aux fonctions d'administrateur provisoire de la société avec mission de gérer, diriger et administrer la société en tous actes courants.

Pour avis.

AL893415245

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL KTPS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 622,70 €
Siège Social : 4 Route de Chalopin
89140 Michery
432 154 938 RCS de Sens

L'AGE du 01/08/2015 a décidé de transférer le siège social à compter de ce jour du 4 Route de Chalopin à Michery (89140) au 5 Bis rue des Fauvettes à Maillot (89100).

Pour avis et mention au RCS de Sens.

La gérance.

AL893415180

SCI ALEGRIA

SCI au capital de 15.244,90 €
75116 Paris
56 boulevard Flandrin
RCS Paris 423 407 113

Objet : l'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens immobiliers

Durée : 99 ans (jusqu'au 24/06/2098)

L'AGE du 08/08/2015, a décidé de transférer le siège social à 89160 Ancy le Franc, le Vieux Moulin, à compter du 08/08/2015.

Dépôt légal au RCS d'Auxerre.

Ladite société sera dorénavant immatriculée au RCS d'Auxerre.

AL893415237

MODIFICATION DE CAPITAL

LES RAPIDES DE BOURGOGNE

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 610.505 euros
Siège social : 3 rue des Fontenottes
ZAC des Mignottes 89000 Auxerre
315 350 199 RCS Auxerre

Aux termes des décisions en date du 26 juin 2015, il a été décidé :

-de poursuivre l'activité de la société malgré que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social conformément à l'article L 225-248 du Code de Commerce

-de nommer en qualité de Commissaire aux comptes suppléant Mr Achour Messas demeurant 61 rue Henri Regnault Tour Exaltis 92400 Courbevoie en remplacement de la société CADERAS MARTIN, SA

Aux termes des décisions en date du 20 juillet 2015, le président a, sur délégation de l'Assemblée Générale en date du 26 juin 2015 décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 48.840,40€ pour le porter à 659.345,40€ par élévation de la valeur nominale des actions avec effet au 13 juillet 2015 date du certificat de la banque puis de le réduire d'un montant de 572.130,40€ pour le ramener à 87.215€

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au RCS de Auxerre

AL893415241

PROCARS ICAUNAIS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 90 000 Euros
Siège Social : 3 Chemin de Champbertrand
Rosoy - 89100 Sens
803.769.744 RCS Sens

- Aux termes d'une Délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 13 Août 2015 il a été décidé :

que le capital social a été augmenté d'une somme de 60 .000 Euros pour le porter de 90.000 à 150.000 Euros par la création de 600 parts nouvelles de 100 euros de nominal chacune

Le capital est ainsi fixé à la somme de 150.000 Euros divisé en 1.500 parts de 100 Euros chacune.

L'article 7 des statuts est modifié en conséquence.

L'inscription modificative sera effectuée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

Pour Avis.

AL893415242

ADDITIF

CHEVILLON IMPRIMEUR

Dans l'annonce AL892714917 parue le 3 juillet 2015 concernant la Société CHEVILLON IMPRIMEUR, il convient d'ajouter que : **l'AG prend acte également de la fin du mandat d'administrateur d'Anne Lise RABOTIN .**

AL893415236

CONVOCATION

CAISSE DE CONGÉS PAYÉS DU BÂTIMENT

De la région centre
Agréée par l'État (Arrêté Ministériel du 6 avril 1937 J.O. du 9 avril 1937)

Convocation des adhérents en Assemblée Générale Ordinaire, en application des

articles 19 à 21 des statuts :

Le vendredi 11 septembre 2015 à 09 heures 30 au siège : 35, rue de Bellecroix 03400 Yzeure

Ordre du jour :

- approbation des comptes de l'exercice clos (Article 22).

Le Président

M. Alain Schultz.

AL893415227

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans «Terres de Bourgogne» du 31/07/2015 concernant la Société «ASCA IMMOBILIER».

Il fallait lire :

- Le liquidateur s'appelle **Mme DUCREUX**
- La SCI est immatriculée au RCS de **Sens**
- Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de **Sens**

AL893415246

APPEL D'OFFRES

COMMUNE DE CHEROY

Avis d'appel public à la concurrence
Marché public à procédure adaptée

Pouvoir adjudicateur : Madame le Maire,

Commune de Chéroy

MAIRIE - 27 place du Général de Gaulle – 89690 Cheroy

Type de procédure : Le marché passé selon la procédure adaptée en application de des articles 26 et 28 du Code des marchés publics.

Objet du marché : Marché de fournitures, services et travaux pour climatisation au Pôle Petite Enfance.

Caractéristiques principales : Marché en TROIS lots :

Fourniture et pose de stores,

Travaux de chauffage - climatisation,

Maintenance de l'installation chauffage – climatisation.

Lieu d'exécution : Commune de Chéroy – Pôle Petite Enfance

Durée du marché : Des dates de l'ordre de service jusqu'au 31/10/2015.

Variantes : Elles sont autorisées.

Documents à remettre pour l'offre :

- Acte d'engagement (AE modèle Minéfi DC3), complété, daté et signé,
- Cahier des clauses particulières (CCP),
- Dossier de références
- Composition et moyens de l'équipe,
- Documents concernant l'entreprise en vertu des articles 43 à 45 du Code des marchés publics (DC1, DC2),
- Attestation de visite.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse en fonction de la Valeur technique de l'offre 60 % et du Prix 40 %.

Retrait du dossier de consultation : les candidats pourront retirer le dossier en mairie, par courrier (27 place du Général de Gaulle – 89690 Cheroy) ou par mail à mairie-cheroy2@wanadoo.fr.

Renseignements complémentaires :

Mairie de Chéroy – 27 place du Général de Gaulle – 89690 Cheroy

Tél. Mairie : 03 86 97 45 60 ou 03 86 97 45 69 - Fax : 03 86 97 45 61

Mail : mairie-cheroy2@wanadoo.fr ou cheroy-accueil@orange.fr

Renseignements administratifs : Marie-José SABARD ou Mélanie SCOQUART

Date limite de remise des offres : vendredi 18 septembre 2015 à 17 h 00.

Date d'affichage du présent avis en mairie : 14 août 2014

Date de publication sur Terres de Bourgogne : envoi le 14 août 2015 pour publication le 21 août 2015.

Le Maire, Brigitte BERTEIGNE

AL893415244

MODIFICATION DE STATUTS

SCEA GUYARD

Société civile
au capital de 222 000 euros
Siège social : 7 rue du Paradis
Collangette - 89520 Thury
501 172 035 RCS Auxerre

L'assemblée générale du 31 juillet 2015 a pris acte de la démission des fonctions de gérant de M. Didier Guyard à compter du 31 août 2015, et a décidé de tranférer, à compter de cette même date, le siège social de la société à Thury (89520 - Yonne), 1 rue Bers.

Cette adresse dépend du ressort du greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne) où la société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, la gérance.

AL893415207

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE REUGNY (ANCIENNE DÉNOMINATION)

SOCIETE CIVILE DE REUGNY
(nouvelle dénomination)
GFA transformé en SC
au capital de 376.811,16 €
Siège social : 1 Quai de Reugny
89800 Chablis
RCS Auxerre 329 608 368

Selon décisions unanimes des associés du 28/7/2015, il a été décidé de :

- Proroger la durée de la société pour la porter à 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

- Transformer le GFA en SC sans création d'un être moral nouveau. Il n'a été apporté aucune modification au siège, au capital et à la date de clôture de l'exercice social. Les statuts ont été modifiés comme suit :

Anciennes mentions :

Forme : GFA

Dénomination : GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE REUGNY

Objet social : Le groupement a pour objet la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole.

Nouvelles mentions :

Forme : SC

Dénomination : SOCIETE CIVILE DE REUGNY

Objet social : La société a pour objet :

o L'acquisition, la propriété, l'administration, la mise en valeur, la prise en location, la mise en location, en totalité ou en partie, de tous terrains, d'immeubles servant ou pouvant servir à l'agriculture,

o L'exploitation, à l'exception de toute exploitation en faire-valoir direct, notamment par voie de fermage ou selon toute autre modalité, de toutes propriétés agricoles.

- Nommer, en qualité de gérant et en remplacement de la société Financière Faiveley, la société Famille Faiveley Participations, SAS au capital de 3.280.000 €, dont le siège est situé 3 rue du 19 Mars 1962 à Gennevilliers (92230), immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 352 474 274.

Cessions de parts sociales : Les parts sont librement cessibles entre associés, au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant. Toute autre cession est soumise à un agrément pris par décision des associés représentant au moins les ¾ du capital social.

Mention au RCS d'Auxerre

Pour avis

AL893415248

FUSION

EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES

Société anonyme
au capital de 1 572 425 euros
Siège social : Place de l'Europe
89000 St Georges Sur Baulche
017 151 200 RCS Auxerre

Avis fusion

Aux termes du procès-verbal des délibérations en date du 31 juillet 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES a approuvé le projet de fusion signé le 15 juin 2015 avec la société FIDUCIAIRE AGRICOLE COMMERCIALE INDUSTRIELLE

D'EXPERTISE COMPTABLE, société par actions simplifiée au capital de 120 000 euros dont le siège social est 4 Boulevard de la République - 77130 Montereau Fault Yonne, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 305 165 177 RCS Melun.

La société EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES, étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société FIDUCIAIRE AGRICOLE COMMERCIALE INDUSTRIELLE D'EXPERTISE COMPTABLE, absorbée, l'apport n'a pas été rémunéré par une augmentation de capital et la société FIDUCIAIRE AGRICOLE COMMERCIALE INDUSTRIELLE D'EXPERTISE COMPTABLE a été dissoute sans liquidation à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Pour avis Le Conseil d'Administration

AL893415230

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FIN DE LOCATION-GERANCE

La location-gérance consentie par Mr David Vaucouleur (Chemin des Placeaux 89230 Rouvray) à SARL Vaucouleur, au capital de 7 500 €, dont le siège social est Chemin des Placeaux 89230 Rouvray RCS Auxerre 482 983 251, suivant acte s.s.p. à Rouvray du 15/06/2005 du fonds artisanal de pose de charpente en structure bois et ossature bois et tous produits dérivés de couverture zinguerie restauration de biens immobiliers la fabrication et pose d'escaliers la menuiserie le traitement du bois, situé Chemin des Placeaux 89230 Rouvray a pris fin le 30/06/2015. Dépôt légal RCS Auxerre. Pour avis Cc

AL893415216

EARL CARPENTIER

EARL au capital de 8 805 euros
Siège social : 1 chemin des Grands Champs
Oudun - 89440 Joux-La-Ville
437 805 674 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 13 août 2015 a nommé M. Maxime Maillard, demeurant à Nitry (Yonne), 15 rue Calville, aux fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL893415223

LOCATION GERANCE

Par convention en date du 25 juin 2015, la location gérance précédemment consentie par ESSO SOCIETE ANONYME FRANCAISE, dont le siège est à Courbevoie (92400) 5/6 Place de l'Iris,

A la société ESSO FRANCE dont le siège social est à Courbevoie (92400) 5/6 Place de L'Iris concernant les fonds de commerce de station-service sis et exploités :

- 129 avenue Jean Jaurès 89400 Migennes sous l'enseigne ESSO SERVICE Migennes
- Boulevard Gallieni/Rue Charles Delacroix 89000 Auxerre sous l'enseigne ESSO SERVICE SAINTE GENEVIEVE

A été résiliée à compter du 24.06.2015.

AL893415225

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL DELANGHE CONTROLE TECHNIQUE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social :
Chemin du Buisson des cailles
ZA Nord, 89120 Charny
RCS Sens 751 620 832

Avis de dissolution et de nomination du liquidateur

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mai 2015.

A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation :

– Monsieur Jean-Paul DELANGHE, demeurant 3 Rue des Acacias, 89120 Charny.

Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :

Chemin du Buisson des cailles ZA Nord 89120 Charny.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, le liquidateur.

AL893414760

SARL VOLT'AIR

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social :
19 boulevard du Pont Neuf,
89100 Sens
793 428 673 RCS Sens

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 juillet 2015.

A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation :

Monsieur Denys CHEREAU, demeurant 3 place de l'Église, 89140 Plessis-Saint-Jean.

Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :

19 boulevard du Pont Neuf, 89100 Sens.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, le liquidateur.

AL893415199

EARL PASCAL JPAM

Société civile en liquidation
au capital de 55 000,00 euros
Siège social : 13 rue du Champ Charlot
89160 Argenteuil sur Armançon
429 690 548 RCS Auxerre

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes d'une délibération en date du 7 août 2015, la collectivité des associés de l'EARL PASCAL JPAM a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 août 2015, et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur, M. Jean-Pierre PASCAL demeurant à Argenteuil sur Armançon (Yonne), 13 rue du Champ Charlot, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au 13 rue du Champ Charlot, 89160 Argenteuil sur Armançon.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL893415203

EURL LE MEDITERRANEEN

EURL au capital de 60979,71 €.
Siège social: 8 rue des alouettes,
hameau les Giltons -
89500 Villeneuve sur Yonne.
422857540 RCS Sens.

Avis

L'AGO du 29/06/2013 a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 29/06/2013, nommé liquidateur M. Amri Abdelaziz, 8 rue des alouettes, hameau les Giltons, 89500 Villeneuve sur Yonne et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. La correspondance est à adresser chez le liquidateur.

Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL893415238

EURL LE MÉDITERRANÉEN

En liquidation
au capital de 60979.61 euros.
Siège: 1 place de la mairie
89500 Armeau.
RCS Sens 422857540.

A compter A.G.E du 29-06-2013: Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépot comptes de liquidation au RCS de Sens.

AL893415243

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2015, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale : EARL CHEVRETTE ET GRENOUILLETTE.

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.

Capital social : 7 500 euros.

Siège social : La Plauderie, 89220 Saint Privé.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 7 500 euros.

Gérant : Mme Géraldine Blanc demeurant à Mézilles (Yonne), les Chancis.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL893415172

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 15 août 2015, il a été constitué une Société Civile :

Dénomination : MOL EUROVENTURES,

Siège : 10 Promenade de l'Ouest, 89510 Veron.

Objet : Détention et utilisation de tout type de biens mobiliers.

Durée : 99 ans.

Capital : 50 Euros.

Gérance : - David MOL, demeurant 151 Kelvin Grove Rd, Kelvin Grove QLD, Australia 4059, - Victoria MOL, demeurant 151 Kelvin Grove Rd, Kelvin Grove, Australie 4059,

Agrément des cessions : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de

AVIS DE LA SAFER

SAFER DEL'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CHAMPCEVRAIS - terre et pré - location par Bail SAFER d'un an

69 ha 26 a 55 ca : - 'Champ de la perriere': ZX- 5(AJ)- 5(AK) - 'La petite chenee': ZY- 27 - 'La queue de chevre': ZX- 7(A)- 7(B) - 'Les perrieres': ZX- 3 - 'Les pres batards': ZY- 2 - 'Les terres du mousseau': ZY- 8(J)- 8(K)

CHENE-ARNOULT - terre - location par Bail SAFER d'un an

14 ha 49 a 65 ca - 'Champs des vrines': D- 71 - 'La bergerie': D- 138[28] - 'Les mouilleres': ZE- 25(J)- 25(K) - 'Les vrines': D- 42(A)- 42(B)- 43- 50- 51- 52- 53- 54- 55- 56- 57- 61

FONTENOUILLES - terre - location par Bail SAFER d'un an

40 ha 76 a 56 ca - 'Briffou': A- 537[255]- 546[268] ZB- 23- 30- 140[26]- 141[26]- 142 - 'Champs medards': B- 62[P1]- 63- 64- 65- 67- 68- 72- 73- 74- 75- 76- 522[73]- 570[78]- 573[77] ZH- 5- 7 - 'La cour des menards': B- 55- 60 ZH- 12 - 'Pres de la dyotte': A- 329- 331- 332- 334- 335- 336- 337- 341- 344- 348- 349- 350- 362- 363- 364- 607[339]- 610[339]- 611[340]- 614[343]- 615[345]- 618[346]- 619[347]- 622[351]- 623[351] - 'Pres du ru': B- 85[P1] - 'Pres roussois': B- 79- 80- 81- 82- 83

SAINT-FLORENTIN - terre - fonds occupé

1 ha 33 a 99 ca - Les fontaines linants: ZI-118-119 - Les hebeiches: BH-60-61-66-67-68-71

ROUVRAY – terre, pré et bois-taillis – fonds occupé en partie

- 1 ha 57 a 57 ca - Bois darlot: D-807-809-810 - Les corbiers: E-128 - Les sept arpents: D-1110-1112 - Pre du tansou: E-246 - Puits des morts: AB-44

- 11 ha 05 a 34 ca – Cognat: AC-31 - Cote doree: D-492 - Gue bercher: C-321-322-338-340-341-343-344-345-346-347-348 - La remisee: B-375-376-381 - Les chaumes rondes: D-1142-1143-1145 - Les essartiat: ZB-26 - Les sept arpents: D-1062-1090-1091-1092-1093-1114 - Les usages: D-1193-1195-1289-1291-1319-1320 - Montaux: B-357-358-359-360-363-365-366 - Morimbot: ZB-23 - Pres mine: C-60 - Voie des clefs: D-430-433-434-435-436-440-441-442-443-444-445-446-447

- 9 ha 74 a 54 ca – Chantemerle: ZB-59 - Cours des bordes: D-986-987-988-989-992-995-996-998-999-1000-1001-1003-1004-1005-1006-1007-1008-1009-1010 - De montigny la resle: AC-105[72] - La chaume: ZA-16(J)-16(K) - La rochelle: D-669-670-671 - Rural dit sentier des vign: AC-14 - Voie des clefs: D-478-479

VENOUSE - terre - fonds occupé

22 a 30 ca - La grande ligne: ZB-74

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 7 septembre 2015** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL893415250

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de PARIS du 30/07/2015 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la procédure ouverte au profit de la **SARL LOUPANED** – 5 rue de l'Horloge 89000 Auxerre (Vente au détail portant sur le linge de maison). RCS Paris 482 000 874. Liquidateur : SELAFA MJA en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas, 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris cedex 10

AL893415247

la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
Immatriculation : Au RCS de Sens.

AL893415183

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seings privés, en date du 10 août 2015 à Lignorelles (89), il a été constitué un groupement foncier agricole présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : GFA HAPI .
Siège social : 16 rue de Chablis 89800 Lignorelles.
Objet: la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole ou/et viticole composant son patrimoine, et généralement toutes opérations pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles.
Durée : 75 années.
Capital social : Apport en numéraire 10 000 €.
Gérant statutaire : Mme Pierrette Habert
RCS : Auxerre
Pour avis, le gérant.

AL893415229

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 10/07/2015, il a été constitué une SASU dénommée Café De La Gaité
Siège social : 14 place de l'Hotel de Ville 89390 Ravieres
Capital : 100 €
Objet : service de restauration avec service à table
Président : M. Stéphane Colin 14 place de l'Hotel de Ville 89390 Ravieres
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Auxerre

AL893415222

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13 août 2015 à Joigny, il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : DEM'COM
Forme : Société à responsabilité limitée.
Objet : - La conception et la fabrication de tous supports publicitaires (panneaux publicitaires, enseignes, banderoles, totems, kakemonos, décors de véhicules, caissons lumineux, affiches,…)
- La signalétique intérieure et extérieure, la publicité visuelle, la décoration, l'impression numérique, la sérigraphie, l'impression sur textile et autres supports, la création graphique,
- La pose de panneaux tous formats, enseignes et enseignes lumineuses,
- L'achat, la vente et la location de panneaux publicitaires.
Capital social : 20 000 euros.
Siège social : 6 allée de l'Yonne, 89300 Joigny
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Gérant : M. Pascal Demartin, demeurant 5C rue des Boucherons, 89400 Chichery.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL893415228

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 août 2015 il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques principales suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination sociale : EL BOUHALI
Capital : le montant du capital de la société est fixé à la somme de 5000 euros divisé en 500 actions de même catégorie de 10 euros chacune entièrement souscrites et libérées
Apports : 5000 euros en numéraire
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Siège social : 26 avenue de la résistance , Auxerre (89000)
Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque membre de l'assemblée dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions
Présidence : Monsieur Noureddine El Bouhali né le 20 octobre 1954 à Oujda (Maroc) a été nommé Président pour une durée indéterminée.
Objet social : la vente au détail, par exploitation directe ou indirecte, sous l'enseigne TOM & CO animalerie et plus généralement toutes activités s'y rapportant connexes, complémentaires ou accessoires.
Pour avis , le Président

AL893415231

AVIS DE CONSTITUTION

Acte SSP du 15/08/2015, il a été constitué une SARL dénommée : SARL LES RIPAILLEURS
Sigle : SARL LES RIPAILLEURS
Nom commerciale : LES RIPAILLEURS
Capital : 5.000,00 €
Siège : 17 Grande rue, 89100 Sens
Objet : Restauration à emporter et sur place, pizzeria, rôtisserie , grill
Gérant : M. Burbaud Cédric, 10 Allée des Cytises , 77340 Pontault Combault
Durée : 99 ans au RCS de Sens

AL893415239

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination: N.C.T
Forme: SAS
Capital: 2000 euros
Siège: 20 rue Edouard Bouthier 89500 Villeneuve-sur-yonne
Objet: Achat, vente, import et installation de produits manufacturés ou non, de l'automobile et dérivés ainsi que le nettoyage et la préparation de véhicule d'occasion,
Durée: 99 ans
Président: M. Rochet Adrien, 23 rue du Puit d'amour 89500 Villeneuve-sur-yonne.
Directeur Général: M. David David Martial Fabrice, 1 route de Perreux 89500 Villeneuve-sur-yonne. Tout associé a accès aux assemblées et chaque action donne droit à une voix. Les actions sont librement négociables.
RCS: Sens

AL893415240

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE - Les jardins d'Octobre
4 rue Davout BP 77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**




*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 100 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 195 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 40 €
☐ pour 2 ans 80 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

SIGNATURE



AVENIR MOTOCULTURE
21 Arc sur Tille 03 80 63 07 77
21 Ménétreux-le-Pitois
BAZOLLES MOTOCULTURE
58 Bazolles 03 86 38 97 09
ETS GATELLIER
58 Suilly-la-Tour 03 86 26 33 93
SARL LUCAS
89 Cruzy-le-Châtel 03 86 75 20 98
21 Leuglay - 89 Vassy Etaule
89 Nuits-sur-Armançon
SARL MORTIER
21 Censerey 03 80 84 43 76
71 St Bonnet - 71 Étang/Arroux
SOMAC
89 Perrigny 03 86 94 25 70
89 Soucy - 10 St. André les Vergers

MF 7300 BETA
LES RÉCOLTES SUBLIMÉES
www.masseyfergusson.com/puregold

Nouvelle cabine Skyline : contrôle intégral intuitif, confort et silence exceptionnels
Coupe à tapis PowerFlow : inventée par Massey Fergusson, alimentation régulière et haut débit
Système ParaLevel : 20% de pente et 100% de débit
Moteur AGCO POWER SCR e3 de seconde génération : Performances maximum et consommation minimum

DE L'OR PUR par MASSEY FERGUSON
MASSEY FERGUSSON est la marque mondiale d'AGCO
AGCO
MASSEY FERGUSON

Les offres d'emploi de l'APECITA

8124 - COORDINATEUR ACTIVITE TRANSFORMATION VOLAILLES H/F
Structure familiale, créée dans les années 1970, spécialisée dans l'élevage de canards, oies et poules noires d'Alsace. Elle recrute pour son activité de production/transformation de produits à base de volailles distribuée essentiellement en vente directe. Véritable «bras droit du directeur» et en interface régulier avec les services «vente/marchés» et «administratif/social» de la structure, vous serez chargé de : 1) Coordonner/organiser les ateliers de production (charcuterie, boucherie, cuisine, pâtisserie, foies gras), de conditionnement, de maintenance et nettoyage : planifier les activités, encadrer et animer les équipes (4 personnes max/atelier), optimiser les processus, gérer une partie des approvisionnements, veiller au bon fonctionnement des machines. Vous coordonnez également les activités QHSE et logistique de ces ateliers avec un collaborateur dédié à ces tâches. 2) Vous participez au projet d'agrandissement de l'espace «production/transformation» par la mise en place de nouveaux processus pour la production et la traçabilité des produits. De formation en production agroalimentaire (ingénieur ou BAC+2 expérimenté). Expérience dans la filière transformation de volailles ou viande appréciée. Personne de terrain, manager de proximité, vous savez vous adapter et prendre des décisions. Votre rigueur, votre charisme et votre esprit mobilisateur seront vos atouts pour réussir dans ce poste. Maîtrise impérative de l'outil informatique. Entrée au + tôt. CDI avec période d'essai. Statut Cadre.

AP007271 - ALSACE
CONSERVATEUR RÉSERVE NATURELLE H/F
Notre Syndicat Mixte conduit des missions relatives à la gestion de 4 réserves naturelles nationales. Le poste de conservateur de la réserve naturelle du Frankenthal-Missheimle est à pourvoir. Il coordonne également une équipe de 5 autres agents affectés sur les RN gérées par le Parc. Le (la) chargé de mission « espaces naturels protégés » : A) Occupe les fonctions de conservateur de la Réserve naturelle nationale du Frankenthal-Missheimle. B) Anime et coordonne l'équipe en charge des Réserves naturelles nationales gérées ou cogérées par le Parc. C) Est le référent et l'interlocuteur espaces naturels protégés du territoire du PNR. Savoir-faire et compétences requises : Coordination d'une équipe de terrain, connaissances naturalistes, conduite de projet, connaissance des institutions, aptitude à la communication. titulaire d'un diplôme de niveau I (Master). Expérience professionnelle de 5 années dans le domaine de l'environnement. CDD 3 ans renouvelable.

AP007307 - MOSELLE
CONSEILLER FORESTIER H/F
OPA, au sein du pôle forêt. Sous l'autorité directe du Chef du service Forêt, vous assurerez, au sein d'une équipe de conseillers forestiers, les missions de développement forestier dans le cadre d'un plan régional pluriannuel de développement forestier (PPRDF) : conseil aux propriétaires forestiers, formation des propriétaires forestiers, appui aux structures de développement, organisation de journées de vulgarisation des techniques forestières, animation de plans de développement de massif, rédaction d'articles et de documents de communication. De formation supérieure, ingénieur forestier ou technicien supérieur forestier avec expérience. Rigoureux, organisé, vous avez le sens du contact et des relations humaines. Vous connaissez la forêt, la sylviculture et la filière bois régionale lorraine, vous maîtrisez les outils informatiques et vous avez de bonnes aptitudes rédactionnelles. Permis B exigé. CDD de droit public 6 mois renouvelable. Poste à pourvoir : 1er octobre 2015. Rémunération selon grille et expérience.

AP007292 - JURA
SALARIE AGRICOLE D'ELEVAGE H/F
Exploitation agricole. Essentiellement la traite, l'alimentation et le soin des animaux. Sera également chargé de l'appui à l'atelier volailles. Aucune intervention dans le domaine des cultures. Éleveur sérieux et motivé, bricoleur, prêt à apprendre. CDI temps plein, avec période d'essai. Poste à pourvoir au 1er septembre 2015. Salaire selon profil - grille/convention collective.

AP007242 - SECTEUR LORRAINE, ALSACE
RESPONSABLE COMMERCIAL H/F
Négoce spécialiste en alimentation animale (marché co-produits végétaux). Sera chargé de : la commercialisation des produits de l'entreprise auprès d'une clientèle existante d'éleveurs ruminants, Du développement du secteur grâce à de la prospection, D'assurer la satisfaction du client grâce à un suivi. Formation agricole. Connais. en alimentation animale souhaitée. Tempérament de vendeur. CDI. Rémunération motivante, voiture, ordinateur, téléphone. Home Office.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

la p'tite graine

la page interdite aux grands

Pourquoi n'y a-t-il pas de poussin dans tous les oeufs ?

Pendant une partie de l'année, les poules pondent des œufs presque tous les jours. Mais la plupart du temps, ces œufs ne donneront pas de poussins et nous pourrons les consommer. Mais qu'est ce qui fait qu'il y a des œufs qui contiennent un poussin et d'autres pas ?



Avant d'éclore, les œufs doivent avoir été couvés. Photo Germain Schmitt

Pour obtenir des poussins, il faut que les œufs soient fécondés par un coq.

Pour qu'il y ait un poussin dans un œuf, il faut que celui-ci ait été fécondé par les spermatozoïdes (graines mâles) d'un coq avant que la poule le ponde. Mais pour fabriquer ses œufs, la poule n'a pas besoin du coq ! En fait, elle produit un œuf à chaque fois qu'elle émet un ovule (sa graine femelle). Les poules produisent un œuf toutes les 26 heures ! Il suffit donc qu'un coq apporte une petite graine au bon moment à une poule pour que l'œuf qu'elle a produit contienne un poussin.

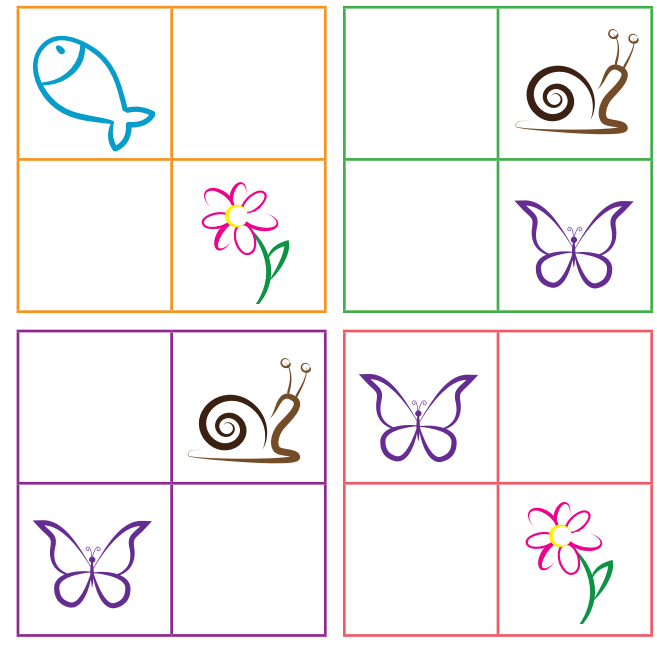
Il existe donc deux sortes d'œufs : ceux fécondés par le coq qui donneront un poussin, et ceux qui n'ont pas été fécondés par le coq, dans lesquels il n'y a pas de poussin, mais du blanc et du jaune. Ces éléments ont été fabriqués par la poule au cas où l'œuf serait fécondé, pour aider le poussin à grandir. Le jaune contient des réserves pour nourrir le futur poussin et le blanc est un liquide dans lequel le poussin va vivre jusqu'à son éclosion.

Dans certains élevages, les poules sont élevées pour produire des œufs. Il n'y a donc pas de coq et les éleveurs privilégient des races de poules qui pondent beaucoup d'œufs. Dans d'autres élevages, on cherche à produire des poussins, qui deviendront des poules et des poulets. Pour cela, les œufs doivent être fécondés et être couvés. Car pour que les poussins se développent, ils doivent rester au chaud suffisamment longtemps, comme un bébé dans le ventre de sa maman !

Bérengère de Butler

Sudoku • Complète chaque case vide avec un dessin

Chaque forme doit être présente une seule fois sur :
chaque ligne / chaque colonne / chaque région (carré coloré).



Le truc de la semaine



Confectionner des figurines en œufs

Ingrédients : œufs, légumes et épices divers, jus de betterave, cure-dents...

Déroulé : • Plongez les œufs 10 min dans une casserole d'eau bouillante. Égouttez-les et laissez-les tiédir. • Retirez les coquilles. • Découpez la base des œufs pour avoir une surface plane. • Utilisez le reste des ingrédients pour symboliser des souris, des bonhommes de neige, des lapins... Le + : trempe un cure-dent dans du jus de betterave pour dessiner les détails !

Les Campagnons ! • Adieu les p'tits bobos !



Ce qu'il faut savoir • fiche à collectionner

La lavande

La lavande est une plante très parfumée aux jolies fleurs bleues-violettes originaire des régions de la méditerranée.

★ Elle est utilisée pour la parfumerie, en huiles essentielles, et même en cuisine. Des sachets de lavande séchée placés dans les armoires éloignent les mites et parfument la garde-robe.

★ Au Moyen-âge son parfum était lié à la lutte contre les maladies infectieuses.

★ La lavande aime les terrains pauvres, secs, même caillouteux et écrasés de soleil.

★ Sa floraison s'étale de mai à septembre. Son miel a de nombreuses vertus.

On récolte les fleurs en juillet et en août.



Le p'tit quiz

A. La lavande a des fleurs :
1. Bleues-violettes
2. De toutes les couleurs
3. En papier crépon

B. La lavande aime :
1. Le soleil
2. Les poux
3. La zumba

C. La lavande attire :
1. Les mouches
2. Les problèmes
3. Les abeilles

Réponses : A.1, B.1, C.3

Abeilles : le miel de la biodiversité

On parle beaucoup de la mortalité des abeilles et de leur utilité pour la pollinisation. Elles ont aussi une autre fonction : sentinelles de l'environnement.



Myriam Tricoci

A Signes, les abeilles font office de *«préleveuses»*. Elles servent de témoin pour mesurer la pollution.

Quel est le rapport entre les abeilles et Coca-Cola ? Le sucre ? Non, l'environnement. A Signes, dans le département du Var, un parc d'activités où sont situées les installations du Groupement d'Entreprises du Plateau de Signes (Coca-cola midi, Ipsen Pharmabiotech, Sanogia et Lafarge granulats du sud-est), les industriels ont décidé de faire confiance aux abeilles pour surveiller la pollution.

600 000 préleveuses

En 2013, une douzaine de ruches, soit 600 000 abeilles, ont été installées dans le parc. Il s'agit, pour le groupement, d'obtenir une veille de la pollution atmosphérique. Le vice-président, Jacques Oles, explique : *«les abeilles sont cent fois plus sensibles aux polluants que les autres insectes, ce qui en font de véritables sentinelles de la qualité de l'environnement. Elles butinent dans un rayon de 3 km autour de leur ruche. Pour fabriquer 1 kg de miel, elles doivent visiter 1 million de fleurs. En étudiant leur état de santé, on peut surveiller la qualité de l'environnement et réaliser un état des lieux des polluants atmosphériques au niveau du parc d'activités de Signes. La première année, ce sont les entreprises qui ont totalement financé le projet. Il est maintenant subventionné par la Région Provence- Alpes-Côte d'Azur, ce qui a permis de lancer l'opération Api Alerte, un systême précis de comptage des entrées et sorties des abeilles qui permet d'être trés rapidement alerté si on observe une surmortalité.»*

Un bureau d'étude spécialisé

C'est Apilab, un bureau d'étude dont les travaux sont spécialisés dans la biosurveillance de l'environnement grâce à l'abeille qui est chargé de l'installation des ruches, des mesures et du suivi.

En avril 2015, le bureau d'étude Apilab a présenté les résultats des trois campagnes de mesure réalisées cette année sur les 12 ruches installées sur le Plateau de Signes. *«Les informations obtenues portent sur le degré d'exposition des organismes et des populations d'abeilles ainsi que sur la sensibilité des espèces (évaluation des effets sur les organismes). Ce qui permet d'estimer le degré de contamination d'un site donné et les effets toxiques sur l'environnement. Les prélèvements d'échantillons sont analysés par un laboratoire indépendant. Les interprétations des résultats s'opèrent par comparaison avec le rucher témoin. Pour le parc d'activités de Signes, le rucher témoin a été installé à Riboux, site naturel proche de la zone et exempt de toute pollution industrielle»* expliquent les spécialistes d'Apilab.

Un point de référence national

En 2014, Apilab avec Biocenys, Bee City, Naturama et NBC Sarl, a créé le premier groupe national de biosurveillance par l'abeille. Ces partenaires couvrent une bonne partie du territoire national et outre-mer. Il propose deux méthode de biosurveillance. Ce sont ainsi plus de 1 000 ruches *«sentinelles»* qui veillent sur l'environnement en France. *«Le réseau devrait s'étendre rapidement, Apilab est en effet déjà à la recherche de nouveaux partenaires en zone europe et amérique du nord»* soulignent encore les dirigeants du bureau d'étude. En attendant, en 2014, déjà, Apilab avait noté les excellents résultats du parc d'activités de Signes. Il est devenu le point national de référence basse. *«Les prélèvements visent à rechercher la présence de 7 types de polluants : hydrocarbures, métaux lourds (plomb, mercure, arsenic,…), pesticides, PCB (polychlorobiphényles), COV (composés organiques volatiles irritants), dioxines et furannes (solvants), soit 150 à 200 molécules. Les concentrations relevées sont si basses qu'elles sont à la limite de détection des appareils et que le parc d'activités de Signes est devenu le point national de référence basse.»*

De quoi donner des idées aux industriels d'autres régions pour accueillir de nouvelles travailleuses «vertes» et assidues.

MYRIAM TRICOCI

Bio-indicateur



Myriam Tricoci

Selon le Larousse, un bio-indicateur est « une espèce vivante qui, par sa présence ou son absence, permet d'apprécier le degré de pollution de l'eau ou de l'air ». Cela va des lichens à l'abeille. Celle-ci étant en contact de plusieurs éléments des écosystèmes, elle est une sentinelle pour l'eau, l'air et le sol.

L'abeille au Sénat

Lors de la discussion de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt en 2014, Alain Fauconnier, alors sénateur PS de l'Aveyron a proposé un amendement - adopté- sur le rôle des abeilles domestiques en tant que bio-indicateurs. *«L'abeille est un bio-indicateur particulièrement performant, puisqu'elle est quotidiennement en contact de plusieurs éléments biotiques et abiotiques des écosystèmes tels que les végétaux, l'eau, le sol et l'air. Son corps couvert de poils lui permet de conserver les éléments avec lesquels elle est en contact. Son activité de butinage lui fait exercer une fonction de préleveur sur des centaines de points par jour et sur une aire de plusieurs kilomètres de rayon. L'abeille domestique fait d'ores et déjà l'objet d'une surveillance. Un observatoire des résidus dans l'environnement de l'abeille domestique a été créé au sein de l'Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation, l'ITSAP. Il est chargé du suivi de ces contaminants environnementaux et pourra contribuer à la mise en place de ce système de surveillance.»*

Fête

Un insecte précieux

Par son rôle de pollinisateur, l'abeille est un vecteur essentiel de biodiversité. Selon le ministère de l'agriculture, *«80 % des cultures (essentiellement fruitières, légumières, oléagineuses et protéagineuses) sont dépendantes des insectes pollinisateurs. Par leur puissance de travail exceptionnelle (une colonie d'abeilles peut visiter en une journée plusieurs millions de fleurs), par leur capacité à prospecter tous les nouveaux emplacements fleuris et par leur aptitude à tirer parti de toutes les fleurs, les abeilles sont, de loin, les pollinisateurs les plus actifs. En 2005, l'apport des insectes pollinisateurs dont l'abeille aux principales cultures mondiales est évalué à 153 milliards d'euros, soit 9,5 % de la production alimentaire mondiale. Ce service de pollinisation assuré par les abeilles est un bien commun entre les apiculteurs, les agriculteurs et la société toute entière.»* Les 19 et 20 juin 2015 (dès le 18 en Ile-de-France), dans près de 70 lieux en France, apiculteurs et partenaires ont invité le public à fêter les 10 ans du programme *«Abeilles, sentinelles de l'environnement»*.



Myriam Tricoci

Plus d'informations sur le www.abeillesentinelle.net.